



**RAPPORT**  
PANORAMA  
DES OUTILS DE  
SENSIBILISATION

DÉCEMBRE 2020



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

Le risque inondation en France .....	p3
Qu'est-ce que l'information préventive ? .....	p3
Culture du risque et démarches de sensibilisation .....	p4

## OBJECTIFS DU PANORAMA .....

p5

## MÉTHODOLOGIE RETENUE

Corpus .....	p6
Terrain .....	p6
Méthode d'enquête .....	p6

## 1. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES TROIS TYPOLOGIES D'ACTION DE SENSIBILISATION DÉGAGÉES

A. Mise en commun .....	p7
B. Mise en récit .....	p9
C. Mise en situation .....	p10

## 2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS STATISTIQUES

Quels porteurs pour quelles démarches ? .....	p11
Contexte et origine de la démarche .....	p14
Type de partenariat soutenant les démarches .....	p19
Objectifs et ciblage des démarches .....	p20
Communication et relais .....	p20
Type de médias et supports sollicités pour communiquer sur les démarches .....	p21
Inspiration, compétences et autres disciplines mobilisées .....	p21
Moyens humains, coûts, sources de financement et temps consacrés au développement des démarches .....	p23
Continuité et perspectives des démarches .....	p26
Réponse aux objectifs et évaluation des impacts .....	p27

## 3. TENDANCES DES DÉMARCHES RECUEILLIES

1. Une accessibilité à l'information facilitée .....	p28
2. Un ancrage territorial plus affirmé .....	p33
3. Une continuité d'actions discutable .....	p34
4. Un manque de stratégie globale .....	p35
5. Une défaillance d'évaluation et de pérennité ...	p36

## 4. CONCLUSION .....

p37

# INTRODUCTION

## LE RISQUE INONDATION EN FRANCE

Qu'ils soient liés au débordement de cours d'eau ou aux submersions marines, les enjeux liés au risque inondation concernent l'ensemble du territoire national. Le risque d'inondation constitue le premier risque naturel en France exposant 17 millions d'habitants au débordement de cours d'eau (soit 1 habitant sur 4) et 1,4 million pour la submersion marine<sup>1</sup> quand deux tiers des communes françaises sont concernées par des phénomènes de ruissellement.

Avec des conséquences tant matérielles (dégâts individuels et dysfonctionnement général des réseaux et infrastructures) qu'immatérielles (impacts psychologiques), les inondations restent encore aujourd'hui la cause de nombreux décès dus à des « comportements inadaptés ». Ceux-ci sont consécutifs à des prises de décisions et des actions inappropriées (utilisation d'un véhicule, hésitation et réticence à évacuer...) et s'expliquent en partie par le fait que les populations ignorent souvent comment agir ou réagir face au risque. Les situations de décès en cas d'inondation révèlent souvent une vulnérabilité « active » des personnes, c'est à dire une prise de risque ou une sous-estimation du danger<sup>2</sup> qui met en évidence un manque de sensibilisation des populations, élément pourtant clé de la prévention soutenu par l'information préventive.

## QU'EST CE QUE L'INFORMATION PRÉVENTIVE ?

Selon la définition proposée par le MTE<sup>3</sup> s'appuyant sur l'article L.125-2 du Code de l'environnement : « *L'information préventive consiste à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de loisirs, etc.* ». Son ambition est de faire connaître au citoyen les dangers auxquels il est exposé afin qu'il adopte un comportement responsable en cas d'événement. Ce double objectif, de prise de conscience et d'adaptation, est conditionné par l'hétérogénéité des connaissances, des perceptions et des acceptations de la réalité des risques potentiels, variables d'un territoire et d'un individu à l'autre.

La réglementation encadrant l'information préventive est soutenue par un arsenal législatif qui depuis 1987<sup>4</sup> consiste principalement en la mise en place de portés à connaissance. En amont d'un événement, les outils réglementaires (Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), Information Acqureur Locataire (IAL), repères de crues et réunions publiques) ont pour objectif d'informer la population sur les phénomènes naturels susceptibles d'entraîner des dommages, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. Ils ont pour but principal de décrire l'aléa (phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données), de recenser les vulnérabilités (expositions), pour ensuite dresser à l'échelle locale l'inventaire des enjeux associés. Cet état des lieux permet de cartographier plus finement les données issues des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) à l'échelle communale et de communiquer aux populations les mesures de prévention existantes.

<sup>1</sup> cf. cartographie issue de l'Évaluation Préliminaire du Risque Inondation, 2011 suite à la transposition de la directive inondation en droit français, référant l'ampleur et l'étendue des impacts de l'ensemble des sites concernés par les inondations à l'échelle nationale.

<sup>2</sup> Cela a notamment été relevé dans le Var lors des inondations de 2010. Plus récemment, sur la vingtaine de personnes décédées lors des inondations de 2014 en France, on en dénombre un quart dont la mort est imputable à un comportement inadapté. Cet aspect a notamment été évoqué dans le cadre du retour d'expérience des inondations de mai-juin 2016 suite au débordement du Loing : le manque de préparation des populations a généré des difficultés d'ordre pratique et administratif, dans de nombreux domaines, impactant le bon déroulement de la gestion de crise et retardant parfois le retour à la normale.

<sup>3</sup> <https://www.georisques.gouv.fr/glossaire/information-preventive-0>

<sup>4</sup> Loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs qui oblige les pouvoirs publics à informer les citoyens sur les risques auxquels ils sont exposés en encourageant la mise en place des DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs). Dispositif renforcé à l'échelle locale par le décret du 11 octobre 1990 qui instaure les DICRIM (Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs).

## Synthèse des travaux menés par le CEPRI

Si de nombreuses études se consacrent au niveau de connaissance et de perception des populations face au risque (cf. *guide de sensibilisation du CEPRI*), le CEPRI a évalué entre 2014 et 2016 les outils réglementaires consacrés à l'information préventive, de manière à mettre en évidence leur portée et leurs impacts sur le comportement des populations. L'Évaluation des Dispositifs Réglementaires sur le Risque Inondation et la Sensibilisation<sup>5</sup> (EDRRIS) s'est attachée à étudier les facteurs de réussite des démarches de sensibilisation (DICRIM, IAL, repères de crue, réunion publique) à l'appui d'enquêtes menées auprès d'habitants vivant en zone inondable sur les communes d'Arles et d'Orléans.

Les résultats de cette étude constatent une efficacité limitée des dispositifs réglementaires de sensibilisation des populations, résultant d'une méconnaissance des dispositifs par le grand public mais également des difficultés de l'information à arriver jusqu'à leurs destinataires. Malgré les efforts déployés pour mettre en place ces outils, la connaissance et la prise de conscience des populations sur leur exposition aux risques se révèlent partielles. Les conclusions de ce travail pointent deux présupposés importants accordés à l'information préventive : **le seul fait d'être informé ne suffit pas à engendrer l'adaptation comportementale souhaitée et, qui plus est, être informé n'induit pas forcément un passage à l'action.**

Le partage de connaissances autour des risques n'est qu'un préalable au développement de la prise de conscience de la réalité des inondations. Si aucun accompagnement ne relaie cette information, il est vain de croire en l'adoption de bons comportements. Une autre explication possible à cette inefficacité repose sur le manque de distinction entre objectif informationnel et objectif comportemental. À l'intérieur de ce processus de communication, les initiatives relevant de la sensibilisation des populations sont à distinguer de démarches visant à accompagner et rassurer le citoyen sur ses capacités à agir.

Le manque d'opérationnalité des démarches réglementaires peut ainsi s'expliquer autant par la nature des dispositifs, malheureusement souvent inappropriée, mais aussi par la façon de présenter et d'imager les risques. Il semble en effet important de réfléchir à d'autres manières d'aborder le risque pour pouvoir attirer efficacement l'attention des populations sur le sujet. Peu d'orientations ont permis à ce jour de faire progresser son image ou de la véhiculer à l'intérieur d'un cadre plus large. De même, une information plus régulière permettrait de ne plus stigmatiser le risque d'inondation. Enfin, les dispositifs ne seront pertinents que s'ils s'affinent en fonction des spécificités des territoires et de leurs destinataires (cadre de vie, niveau de connaissance et d'exposition, expérience et rapport au risque, âge, profession...). Ce défaut de ciblage explique en grande partie pourquoi l'information préventive ne fait pas écho auprès de ses récepteurs.

<sup>5</sup> Le projet piloté par le CEPRI s'est construit en partenariat avec l'université de Nîmes. Il a bénéficié d'un financement de l'EU (FEDER) par le biais de la Région Centre-Val de Loire.



## CULTURE DU RISQUE ET DÉMARCHES DE SENSIBILISATION

C'est donc hors cadre réglementaire que de nombreuses démarches « alternatives » de sensibilisation émergent pour compléter et pallier la faible efficacité des outils jusqu'à maintenant déployés en faveur de l'information préventive. En réponse à cet encadrement partiel et profitant de la place laissée à l'initiative locale, notamment grâce aux programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), l'information préventive se démultiplie depuis une dizaine d'années à travers un outillage foisonnant. Dans le but de participer à la construction et l'entretien d'une « culture du risque »<sup>6</sup>, de nombreuses actions de sensibilisation prennent forme selon des langages et des vecteurs nouveaux, parfois très loin des supports jusque-là convoqués pour « dire le risque ».

Cette nécessité d'agir sur la connaissance, la conscience et la gestion du risque est aujourd'hui définie par le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) sous le terme de culture du risque comme « *connaissance par tous les acteurs (élus, techniciens, citoyens, etc.) des phénomènes naturels et l'appréhension de la vulnérabilité. L'information des populations, et ceci dès le plus jeune âge, est le moteur essentiel pour faire progresser la culture du risque. Celle-ci doit permettre d'acquérir des règles de conduite et des réflexes, mais aussi de débattre collectivement des pratiques, des positionnements, des enjeux, etc. Développer la culture du risque, c'est améliorer l'efficacité de la prévention et de la protection. En faisant émerger toute une série de comportements adaptés lorsqu'un événement majeur survient, la culture du risque permet une meilleure gestion du risque.* »<sup>7</sup>

En parallèle des outils réglementaires, différentes catégories d'actions se sont forgées pour valoriser des connaissances de plus en plus nombreuses sur les risques, entretenir la mémoire ou encore accompagner les populations dans l'appréhension des inondations. En une dizaine d'années, les supports, les formes et les lieux de fabrication de ces démarches se sont ainsi démultipliés, orientant un ensemble d'initiatives hybrides.

Dépassant le strict respect des obligations réglementaires, ces démarches démontrent la nécessité de « sensibiliser autrement les populations » au risque inondation. Le renouvellement des dispositifs illustre comment leur diversification s'exerce à démocratiser un savoir technique et expert, en s'appuyant sur de multiples formes pédagogiques et opérationnelles pour le rendre plus accessible.

<sup>6</sup> Ce terme a particulièrement été mobilisé en France lors de l'événement provoqué par la tempête Xynthia de février 2010, ou celui provoqué par les inondations du Var en juin 2010 (Michel, 2010 ; Michel, Nessi et Ricard, 2011).

<sup>7</sup> Source : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

# OBJECTIFS DU PANORAMA

Pour éclairer le foisonnement actuel, ce panorama des outils de sensibilisation aux risques d'inondation propose de dresser un inventaire des actions existantes. Dans une perspective de diffusion et d'éventuelle reproduction, cet état des lieux veille à repérer un ensemble d'outils pouvant contribuer à un plus large partage de connaissances. La diversité des exemples recensés confirme le besoin et l'émergence de nouvelles manières de parler du risque inondation, assises par la volonté de construire une culture du risque. Mettant en avant des langages et des modes opératoires souvent loin de ceux jusque-là mobilisés par les outils réglementaires, l'annuaire propose un balayage synthétique des tendances, acteurs et relais à l'œuvre.

Dans le but de valoriser les démarches engagées, d'identifier les ressources mobilisées pour les soutenir mais aussi d'illustrer leur ouverture récente à d'autres partenaires et disciplines, le panorama propose dans un premier temps de regarder **dans quel cadre et par qui ces initiatives sont portées**. Face à la diversité des projets étudiés, une première entrée sous forme d'annuaire propose une lecture thématique des démarches. Témoin d'un renouvellement territorial et organisationnel des actions de sensibilisation (déploiement à différentes échelles / émancipation des données, des compétences et des pratiques / coopération et partenariat...), ce recensement permet de **faire état des ambitions, des formes et des objectifs que visent ces actions**.

La seconde partie analyse les projets afin de saisir **quels sont les vecteurs mobilisés par ces actions de sensibilisation et en quoi ils peuvent faciliter une meilleure prise de conscience du risque**. Questionnant plus largement les impacts de ces nouveaux outils de l'information préventive, quinze ans après la volonté des pouvoirs publics de faire du citoyen un acteur de sa propre sécurité civile (loi de modernisation de la sécurité civile de 2004), **quel type de démarches et d'acteurs construisent et supportent ces processus d'information ? De quelle manière les porteurs de projet appréhendent et envisagent les cibles, les thèmes, et les contenus de leurs actions de sensibilisation ? À l'intérieur de quelle stratégie les outils et mécanismes à l'œuvre sont-ils intégrés ?**

# MÉTHODOLOGIE RETENUE

## CORPUS

Pour alimenter l'annuaire proposé et conduire ce travail d'inventaire, une série d'environ deux cent dispositifs ont été recensés sur l'ensemble du territoire national. Sans privilégier un secteur géographique, un type d'aléa ou de structure, de manière à rester le plus représentatif possible, ces cas d'études ont été choisis selon deux critères : participer à l'information préventive et ne pas faire partie des outils règlementaires.

L'échelle des projets n'a pas non plus constitué un critère de sélection puisque le panorama condense des démarches aussi bien développées localement à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un bassin versant qu'à une échelle territoriale plus large : région ou encore France entière.

Sans chercher à être exhaustif mais plutôt représentatif, le panorama réunit des initiatives portées par différentes entités : État et ses services déconcentrés, collectivités territoriales, Syndicats Mixtes, structures associatives ou encore acteurs universitaires.

Il a pour borne temporelle 2003-2019, 2003 correspondant à la création des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), cadres incitatifs ayant largement soutenu l'évolution et la multiplication des dispositifs de sensibilisation au risque d'inondation.

## TERRAIN

La majeure partie des données récoltées l'a été grâce à un travail régulier de veille auprès des porteurs de projet, de consultation de site internet et de participation à des journées de rencontres et de présentation de ces démarches.

Ce terrain riche, tant dans la diversité des données et interlocuteurs croisés que dans l'actualité qu'il réunit permet ici d'interroger le grand écart qui est en train de s'installer entre les supports et les messages habituellement véhiculés par les outils règlementaires et les narrations du risque actuellement proposées. La diversité des approches (techniques, pédagogiques, ludiques, patrimoniales, environnementales, artistiques...), des lieux (interfaces numériques, milieux scolaires, installations in situ...) et des formats (livrets, sites internet, expositions, vidéos, jeux, pièces de théâtre, déambulations et autres créations...) que ce panorama a permis de suivre témoigne tout autant de l'ouverture des médias utilisés que des situations créées pour les rendre accessibles et engager les populations à participer et à se saisir du sujet. Si cette démultiplication des dispositifs de sensibilisation est encourageante, elle est également le signe corollaire de difficultés encore existantes à se saisir d'un tel sujet et du manque criant d'orientations stratégiques dont souffre actuellement l'information préventive.

## MÉTHODE D'ENQUÊTE

En parallèle du travail de veille et de recensement des démarches nécessaire à la constitution de l'annuaire, nous avons souhaité interroger les structures porteuses pour pouvoir recueillir plus précisément leur retour sur la mise en œuvre de leurs actions. Une première série d'entretiens d'environ une heure, soit par rencontre directe, soit par téléphone, a permis de saisir dans quel contexte, selon quels besoins, autours de quels acteurs et sur la base de quelles connaissances leurs actions avaient été construites. Ces échanges se sont également intéressés aux ambitions, approches et objectifs avancés ainsi qu'au travail d'évaluation auquel les démarches ont pu amener.

Ces entretiens se sont doublés de l'envoi d'un questionnaire, de manière à combiner ces données qualitatives avec une approche plus quantitative sur les profils et tendances pouvant se dégager des processus en place. Cette méthode croisée alimente un travail de comparaison des profils, financements, approches, échelles et temporalité des projets, dont l'analyse est exposée au chapitre 2 « résultats » du panorama afin d'en préciser les tendances.

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES TROIS TYPOLOGIES D'ACTION DE SENSIBILISATION DÉGAGÉES

La présentation des dispositifs sous forme d'annuaire n'est pas organisée par porteur, thème ou genre mais selon la manière dont l'information autour des risques peut se déployer. Comme le montre cet inventaire et bien d'autres études, il existe différents moyens d'appréhender et de communiquer sur les risques. Le choix d'un classement par types de traduction a été privilégié, d'où se dégagent les trois typologies suivantes : la mise en commun, la mise en récit et la mise en situation.



MISE EN COMMUN



MISE EN RÉCIT



MISE EN SITUATION

Faisant échos aux trois étapes essentielles pour asseoir la continuité des démarches de communication autour des risques, à savoir informer, sensibiliser et accompagner, ce découpage donne ainsi à voir différentes postures autour desquelles les démarches de sensibilisation semblent actuellement se construire. Les connaissances peuvent être livrées « brutes » et simplement exprimées par un outil permettant d'illustrer les risques (mise en commun). Elles peuvent faire place à une narration ou une mise en abîme pour faciliter la réinterprétation des risques (mise en récit) ou bien être réinterprétées dans un temps présent à travers une scénarisation pour s'inviter dans un quotidien revisité ou prétexté (mise en situation).



## A. MISE EN COMMUN

*(plaquette, guide / revue, ouvrage / vidéo en ligne / plateforme informative / plateforme de bonnes pratiques / plateforme collaborative / cartographie / observatoire / site dédié / exposition / concours / photothèque / recueil de témoignages / formations techniques / atelier de sensibilisation / étude).*

La mise en commun de la connaissance est le premier travail de l'information préventive. C'est d'ailleurs à ce type d'actions que les principales obligations réglementaires se consacrent. Les dispositifs identifiés dans cette typologie mettent en avant des actions qui permettent de recenser, de visualiser et de décrire des phénomènes d'inondations. Les matériaux réunis par ces dispositifs d'information sont relativement proches de ceux utilisés par les portés à connaissances. La majeure partie des actions de « mise en commun » condense des éléments de connaissances relatifs aux types d'aléas, aux niveaux d'expositions et aux enjeux associés aux inondations sur le territoire. **Elles se formalisent par des matériaux et des données très hétérogènes pour éclairer et valoriser des savoirs.**

Ce qui relie ces démarches est donc une ambition de partage, de transmission et de vulgarisation d'informations aussi bien quantitatives (données chiffrées, état des lieux...) que qualitatives (recueil de témoignages, retour d'expériences...). Cinq catégories de supports peuvent être distinguées à l'intérieur de cette typologie « mise en commun » :

- des documents papiers présentés sous forme de plaquettes, de guides, de livrets ou d'études
- des vidéos ou webdesign en ligne décrivant pédagogiquement le risque inondation ou appelant à témoigner des événements passés
- des plateformes en ligne (informatives, collaboratives, de bonnes pratiques) sous forme de banques de données ou d'observatoires souvent soutenus par des outils cartographiques
- des formations techniques et ateliers de sensibilisation
- des actions in situ : site culturel ou scientifique dédié, exposition

Les formats type **brochures, affiches** ou **plaquettes** sont diffusés auprès du grand public dans le but de l'informer sur des événements passés, un niveau d'exposition ou les « bons comportements » qu'il doit tenir en cas d'évènements. Ces supports papiers peuvent également donner lieu à la publication de **livrets de recueil de témoignages** ou **d'ouvrages basés sur le vécu d'habitants et le recensement d'évènements passés**.

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN

*Affiche sur les inondations de la Vézère et de la Corrèze - EPIDOR / Plaquette d'information sur les risques de submersion - CdC Ile de Ré / Plaquette, « En cas d'inondation, je sais réagir » - Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier / « Memento pratique inondations du particulier » - MRN « Paroles d'inondations » - URCPIC de Picardie / « Eclairer le présent par le passé... pour le futur » - EPTB Gardons / « Les risques littoraux dans la Baie de Bourgneuf du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours, les enseignements de l'histoire. » - CC Océans Marais de Monts*

En parallèle de ces vecteurs « classiques » de communication, il est intéressant de noter que les supports mobilisés pour mettre en commun informations et connaissances profitent de plus en plus d'interfaces numériques et technologiques. Les outils de web design sont régulièrement utilisés pour **mettre en image et offrir une lecture plus accessible des risques** sous forme de **maquette** ou de **cartographie dynamique**. Les **vidéos** servent, elles, à illustrer plus facilement les dynamiques et enjeux des inondations, à donner la parole aux élus et acteurs de la prévention pour communiquer sur leur retour d'expériences ou aux habitants dans le but de revenir sur leurs vécus et leurs mémoires des risques.

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN

*« Attention, fleuve vivant ! » - Maison du marais de Lavours / Visiau-risque - IPR / « Hydroloire » - Fédération des maisons de Loire « Les inondations sur le bassin versant de la Vilaine » - Institut d'aménagement de la Vilaine / Vidéos de sensibilisation sur le bassin du Loir - EP Loire / « Ça n'arrive pas qu'aux autres, l'Arbresle 2008 » - SYRIBT / Web documentaire « Raconte-moi l'inondation » - Syndicat mixte du bassin de Thau*

Les **plateformes en ligne** constituent également un support de « mise en commun » en plein essor. Sous forme de **banque de données, d'observatoires** ou de **ressources pédagogiques** elles se fondent sur des ambitions informatives, collaboratives ou de partage de bonnes pratiques. Dans le but d'améliorer et de capitaliser des connaissances, elles participent le plus souvent à dresser un état des lieux des aléas et des enjeux qui en découlent sans entrer dans un niveau de technicité trop poussé, pour rester accessible à tous. Lorsqu'elles mobilisent des **outils cartographiques** ou **diagrammatiques**, ce premier type de plateforme donne à voir de manière plus interactive une situation et les enjeux qui y sont associés. Ce nouveau type d'interface permet ainsi aux populations de mieux comprendre les dangers potentiels encourus et aux agents des services et élus de s'appuyer sur un support clair, permettant de préciser et d'alimenter leurs échanges. Les **plateformes collaboratives** s'appuient, elles, sur des données fournies par les populations de plus en plus invitées à partager leurs archives personnelles. Le développement de **photothèques** ou **d'outils de capitalisation d'une mémoire collective** incite la population à s'impliquer dans le développement d'une culture du risque. Enfin les **plateformes de bonnes pratiques** renseignent sur les « bons comportements à adopter en cas d'évènement ».

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN

*Observatoire National des Risques Naturels (ONRN) - MTE, CCR, MRN / Base de Données Historiques sur les Inondations (BDHI) - MTE « Inond'action » - Entente Oise Aisne / Episeine - EPTB Seine Grands Lacs*

Les démarches de mise en commun de l'information s'adressent également directement à leur public, en développant des outils de proximité. Des temps de formations ou d'ateliers pédagogiques dédiés à la sensibilisation au risque d'inondation voient de plus en plus le jour en proposant des formats directement déployés sur site.





## B. MISE EN RÉCIT

*exposition / film / parcours dédiés / animations pédagogiques / jeu questions-réponses / cahier de jeux / jeu de rôle / maquette / créations et interventions artistiques (performance, installation, théâtre, déambulation) / évènement commémoratif / rencontre.*

Au-delà du partage de données concernant la (re)connaissance des aléas, des vulnérabilités et des enjeux qui en découlent, les actions de sensibilisation se construisent de plus en plus autour d'une mise en récit du risque d'inondation. Ces démarches se distinguent des cadres matériels conventionnels (documents d'information, éditions, site internet) pour prendre place au cœur des territoires concernés. **Cherchant à toucher au plus près les populations, cette typologie réunit des démarches participatives qui s'appuient directement sur et/ou avec les connaissances et le retour d'expérience du public qu'elle vise.** Ces actions imbriquent généralement savoir expert et savoir profane (témoignage local, expérience, mémoire), terreau de réflexion et d'interactions directes créé entre un public et le sujet du risque inondation.

Outre la connaissance des phénomènes qu'ils sont susceptibles de nourrir, ces dispositifs de mise en récit sont un moyen de prendre du recul sur l'évènement passé et d'en raviver et garder la mémoire. **Moins passives, elles incluent la plupart du temps leur cible en tant que protagoniste et proposent une approche expérientielle des risques.** Ces destinataires sont alors actifs et donc supposés plus réceptifs à la problématique et aux enjeux soulevés. Que ce soit par la parole, la mise en image ou la scénarisation, ces actions initient une autre narration autour du risque. Souvent moins technique, la lecture et l'interprétation des risques y est présentée de façon moins alarmiste et « dédramatisante ».

Cette typologie de « mise en récit » se caractérise particulièrement par la diversité des actions qu'elle renferme, qui peuvent être classées en cinq catégories :

- les parcours et itinéraires dédiés (sentiers, balades urbaines...)
- les maquettes manipulables
- les jeux (questions/réponses, cahiers de jeux, jeu de rôle)
- les interventions artistiques (performances, théâtre, installations, déambulations)
- les évènements (expositions, animations pédagogiques, rencontres)

Clairement inscrites dans le territoire, ces actions répondent à des objectifs moins ambitieux et plus près des réalités et des niveaux de connaissances des habitants. Elles proposent de parler du risque en dehors des « cercles d'experts » et selon une toute autre rationalité que celle de la maîtrise et de la gestion politique, technique, dogmatique du risque. Portées par le jeu, la manipulation, la déambulation, ces actions amorcent la mise en relation d'autres discours, regards et imaginaires autour du risque. Les aspects ludiques, participatifs et inclusifs qui les caractérisent détournent l'image habituellement anxiogène des risques. Souvent greffé ou complémentaire à des actions culturelles, artistiques, ou d'éducation à l'environnement, l'aspect évènementiel de ces actions permet aussi de répondre aux réactions de déni souvent rencontrées, en proposant à ces destinataires une autre réalité des inondations.

Autour des différents formats réunis sous cette typologie et détaillés dans l'annuaire, cinq exemples ont été ici retenus pour illustrer la complémentarité, la proximité et la transversalité des actions identifiées comme support de mise en récit du risque.

Si les repères de crue ancrés dans le quotidien finissent souvent par « se fondre » dans l'environnement et ne plus être perçus, l'installation de **panneaux d'informations, l'organisation d'évènement ou de parcours pédagogique** à l'occasion de leur mise en œuvre permettent de susciter l'intérêt de la population.

Les **maquettes** s'illustrent également de plus en plus comme des vecteurs interactifs. Sous différentes formes et couvrant différentes échelles, elles sont le plus souvent manipulables, permettant directement d'illustrer et d'expérimenter l'impact d'une mise en eau.

Ce support 3D glisse également vers le **jeu**, comme beaucoup de dispositifs supports de mise en récit. Une grande place est également faite aux **évènements artistiques. Pièces de théâtre, installations et performances** proposent ainsi de mettre en récit les enjeux du risque inondation en mêlant dramaturgie, éducation environnementale, projection scénarisée, de façon à confronter temporairement en grandeur nature l'exposition des populations aux inondations.

Enfin, la mise en récit des démarches de sensibilisation s'expérimente également lors d'**évènements ponctuels et commémoratifs**.

### VOIR FICHES



MISE EN RÉCIT

*Installation de panneaux d'information et « jeu concours repères de crue » - SMBV pointe de Caux*

*Maquette Rhône et Sens - CPIE Pays de Vaucluse / Maquette de maisons inondables - EPTB Saône Doubs*

*« Rivermed » - Union APARE-CME, CPIE Pays de Vaucluse / Balade des hydromachines - Oxalis SCOP et Pôle N / Cahier de jeux et recueil d'activités inondation - MIAM / « mission VORTEX » - Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier*

*« Les pieds dans l'eau » - URCPIC Picardie / Seine de crues - AREAS*

*« 20 ans des inondations de décembre 1999 » - association régionale des syndicats de Bassins versants (ASYBA) / « récid'eau de l'Armançon » - SMBVA / « Guinguette de l'eau - semaines de l'eau » - SYRIBT*



## C. MISE EN SITUATION

(simulation-scénarisation / formation immersive / exercice grandeur nature/ réseau de solidarité / démarche incluant usager)

Informer et apporter une meilleure appréhension de la réalité visent également à former les citoyens à anticiper une crise de manière à acquérir de bons réflexes. **Si les deux premières typologies soulignent un appel plus large aux savoirs et aux expériences des individus, les démarches réunies ici reposent nécessairement sur leur participation.** Les projets en lien avec ces objectifs de mise en action reposent sur deux régimes temporels opposés : soit ils s'inscrivent dans un temps long autour de réseaux de solidarité, consultés ou invités en tant qu'ambassadeurs à relayer l'information, soit ils s'organisent sur un temps très court autour d'une scénarisation permettant de simuler un évènement.

Lorsque ces mises en situation s'ancrent autour d'un réseau préexistant, l'engagement des populations est favorisé par un cadre de socialisation qui permet à chaque volontaire de pouvoir s'investir et d'être reconnu au sein d'une communauté. Sous d'autres formes, elles s'appuient généralement sur un principe d'immersion (animations, jeux de rôle, performances, exercices grandeur nature) réunissant différents protagonistes autour d'une situation réelle ou projetée, dont le scénario s'attache à reproduire au plus près les réalités d'un évènement. **Si elles sont souvent prétexte à (re)jouer une situation, et donc ponctuelles et orchestrées, ces actions de mise en situation permettent un partage d'expérience et une réelle projection sur le(s) rôle(s) que chacun peut jouer dans la prévention et la gestion des risques.**

Les dispositifs de « mise en situation », qui sollicitent directement les capacités de chacun à se projeter face au risque, encouragent à des degrés divers des processus incitatifs. Ceux-ci peuvent donc être classés selon quatre catégories :

- l'appel à des réseaux et des gisements de solidarité
- l'animation, la formation, la consultation in situ de parties prenantes
- les jeux ou outils de simulation
- les exercices grandeur nature

Ces démarches inclusives peuvent ainsi s'inscrire dans un temps long, en associant des individus volontaires au sein de communautés dédiées à la prévention et la gestion du risque. L'engagement des citoyens peut être mis au profit de **Réserves Communales de Sécurité Civile**, dont les bénévoles sont accompagnés et formés en tant que personnes référentes. Futurs relais des structures dédiées lors d'évènements (appui aux acteurs de la sécurité civile, accueil...), elles peuvent aussi assurer une veille en temps calme (recensement des personnes vulnérables, sondages sur les niveaux de connaissances... ).

Selon la diversité des participants qu'elles réunissent, ces actions permettent de mettre en dialogue et d'expérimenter différentes visions et approches des inondations. Sous forme d'**ateliers participatifs ou de formations immersives**, ces initiatives s'appuient sur l'expertise et le savoir de leurs participants.

Plus lourds et plus coûteux, les **outils ou jeux de simulation** sont souvent développés dans le cadre de recherches universitaires. Ils permettent de mettre en condition leur public et les amènent à prendre des décisions selon un scénario créé au plus près des réalités d'un évènement ou d'une situation d'aménagement.

Enfin, loin de rejouer une fiction mais de manière à anticiper au mieux une situation et s'y préparer, les **exercices grandeur nature** via la scénarisation d'une crue permettent d'éprouver la coordination des acteurs et des moyens de la gestion de crise.

### VOIR FICHES



MISE EN SITUATION

*Sentinelles inondation - Syndicat de rivières Brévenne Turdine / Prévention des inondations : mobilisons nos voisins - EPTB Seine Grands Lacs, Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, Mon P'ti Voisinage, Voisins Solidaires*

*« Bord et débord » - Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa) / « Les veilleurs de crues » - Avignon Université et Université de Nîmes*

*LittoSim- CNRS et CdC d'Oléron / Cit'in Crise - Ecole Nationale Supérieure des Mines de St Etienne*

*Exercice Eu Sequana - secrétariat général de la zone de défense et de sécurité (SGZDS)*

Ces trois typologies se concentrent à des degrés différents autour de stratégies inclusives de la population, afin de l'engager vers une responsabilisation individuelle. Elles balaient largement les différentes temporalités inhérentes au risque inondation (avant, pendant, après un évènement). Les tendances observées révèlent des thèmes prioritaires que sont la connaissance des aléas et des vulnérabilités, la culture du risque et enfin la gestion de crise. On constate également une dynamique descendante et ascendante de partage de connaissances. **La mise en commun permet ainsi le recueil, la capitalisation et la valorisation de données relatives aux aléas et aux vulnérabilités, la mise en récit participe à la construction d'une conscience du risque et enfin la mise en situation favorise l'anticipation et la préparation de la gestion de crise, dans le but de faciliter une acceptation plus efficiente du risque inondation.**

# PRÉSENTATION DES RESULTATS STATISTIQUES

Si l'annuaire présente environ 130 démarches sur les 200 démarches étudiées, cette partie du panorama s'appuie sur environ 90 réponses formulées par les acteurs consultés sur la base d'un questionnaire en ligne. Cet échantillon représentatif réunit donc une partie seulement du panel des actions citées et valorisées.

## 1/ Quels porteurs pour quelles démarches ?

### STRUCTURE PORTEUSE

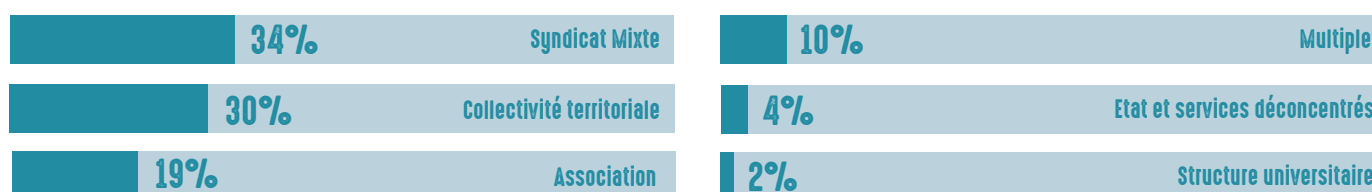
Concernant les structures à l'origine des démarches de sensibilisation recensées, les résultats font état d'une réelle diversité de porteurs. Les Syndicats Mixtes, catégorie qui regroupe Syndicats de Bassin versant, Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) et Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), sont les structures les plus souvent identifiées. Structures délégataires dans la gestion et la prévention du risque d'inondation, elles prennent une place importante dans la mise en œuvre des démarches de sensibilisation, car souvent désignées comme porteuses de PAPI. Dans une proportion quasi équivalente, les collectivités territoriales (Départements, Intercommunalités ou communes selon leur taille) sont souvent à l'initiative des actions d'information et de sensibilisation.

Les associations locales ou nationales sont également des acteurs non négligeables dans le portage des démarches. Elles sont pour la plupart engagées dans la sensibilisation à l'environnement et profitent de cette entrée pour intégrer les risques à leurs actions. On retrouve dans cette catégorie de porteur l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IF-FORME), qui intervient souvent en soutien à l'organisation de journée ou d'atelier ou en portage direct dans le cadre de ses missions de formations aux risques majeurs. Enfin, des associations spécialisées dans l'animation scientifique, la culture ou les réseaux de solidarité s'engagent également dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'information préventive.

Les portages peuvent être également multiples et réunissent entités locales et partenaires nationaux. Ces types de partenariats sont souvent encadrés par les PAPI.

L'Etat ou ses services déconcentrés soutiennent également des actions de sensibilisation au-delà des outils réglementaires, au moyen d'appels à projets.

À noter que les structures universitaires, au titre de contrat de convention ou de recherches particulières, soutiennent des actions « pilotes » visant à conduire des démarches souvent inclusives à destination de la population ou des élus.



## TYPE DE SUPPORT SOUTENANT LA DÉMARCHE

À la diversité des porteurs s'ajoute une incontestable démultiplication des supports. Si les plaquettes et les guides constituent encore des supports souvent mobilisés, les démarches d'information et de sensibilisation font largement appel à d'autres vecteurs. L'amélioration des données et leur besoin de valorisation concourent à l'utilisation d'outils de représentation comme les cartes, les maquettes, les diagrammes, les films permettant d'imager plus facilement les enjeux des territoires exposés.

Les espaces de recensement de données et de partage de connaissances sont également très représentés. Les outils numériques facilitent la mise en œuvre de différentes plateformes (informatives, collaboratives ou de bonnes pratiques) ou d'observatoires.

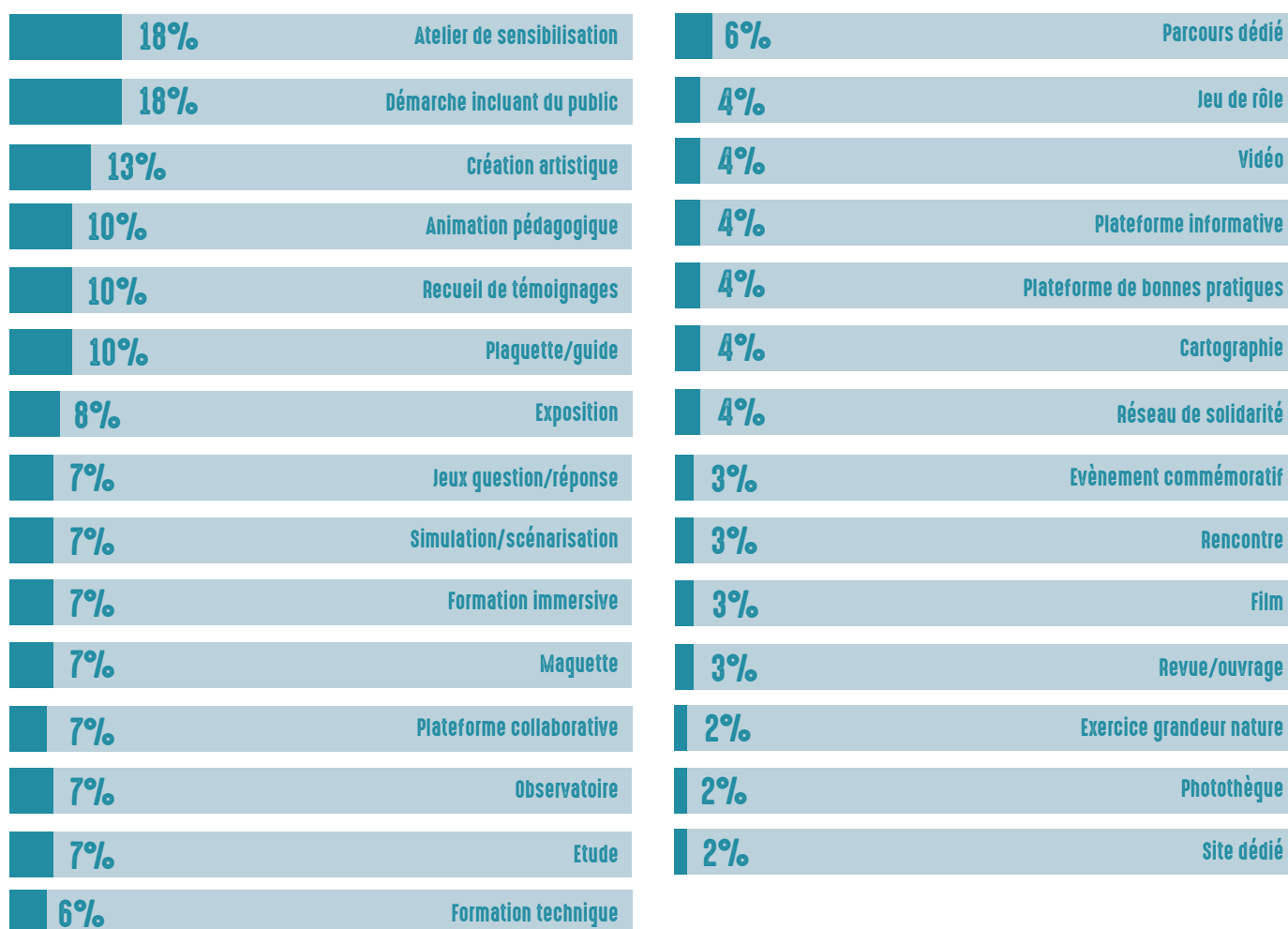
Enfin les propositions visent également à « sortir des murs » et vont de plus en plus à la rencontre de leur public. Ces démarches se déploient selon différentes formes : ateliers de sensibilisation, animations pédagogiques, expositions, parcours dédiés, formations.

On peut également relever deux autres catégories très révélatrices de cette volonté de participation et d'inclusion des populations : les jeux et les créations artistiques, formats de plus en plus mobilisés dans le but de faire participer un public et de le rendre actif.

L'évolution des supports s'explique notamment par l'ambition des porteurs de projet de recourir à d'autres approches et appels à compétences. Si ce changement est concomitant à la création de services dédiés à la prévention, à la gestion des risques et à l'arrivée de nouveaux profils en charge du développement des démarches (chargés de mission PAPI, responsables de services risques, ingénieur gestion et protection littorale), cette tendance au renouvellement des outils confirme une volonté clairement affichée d'instaurer une culture du risque.

À noter que ces formats plus « dynamiques » s'avèrent moins figés et donc plus adaptés aux niveaux de connaissances et/ou d'appréhension du public. Ils cherchent également à s'inscrire dans un temps plus long car plus facilement accessibles, renouvelables et répliquables.

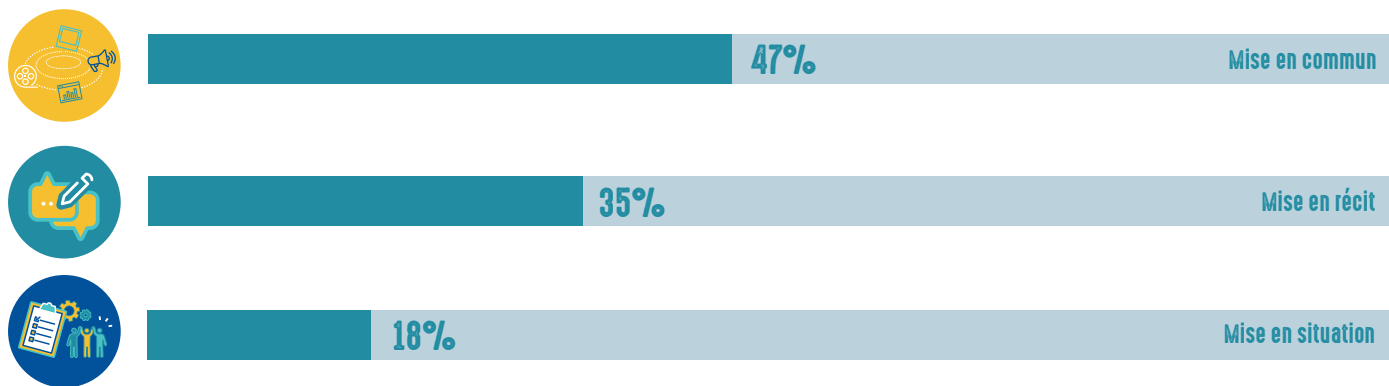
### Type de support soutenant la démarche



Le classement de ces différents supports selon les trois typologies proposées par le panorama (mise en commun, mise en récit et mise en situation) démontre que la manière d'évoquer les risques est également en train de s'émanciper.

Si les actions de mise en commun caractérisent environ la moitié des démarches, leur mise en récit est de plus en plus présente. Selon les différents régimes narratifs explorés (ateliers, animations, formation, jeux, parcours, films...), les supports proposés invitent le public à se questionner sur ce que sont les risques, leurs conséquences et les manières de s'y préparer à l'appui d'une approche plus expérientielle. Cette communication moins descendante semble plus engageante et permet de faciliter l'accès et l'adhésion du public aux démarches. Invitant à jouer, à considérer un niveau d'exposition et de vulnérabilité, à partager l'expérience d'un pair, ou encore à se plonger dans une mise en scène, ces dispositifs d'interaction imagent de manière plus explicite les enjeux et les moyens de les prévenir. La perception des inondations y est plus intelligible et l'effet d'inclusion recherché permet généralement de valoriser les capacités d'action des participants.

## Répartition des démarches par typologie

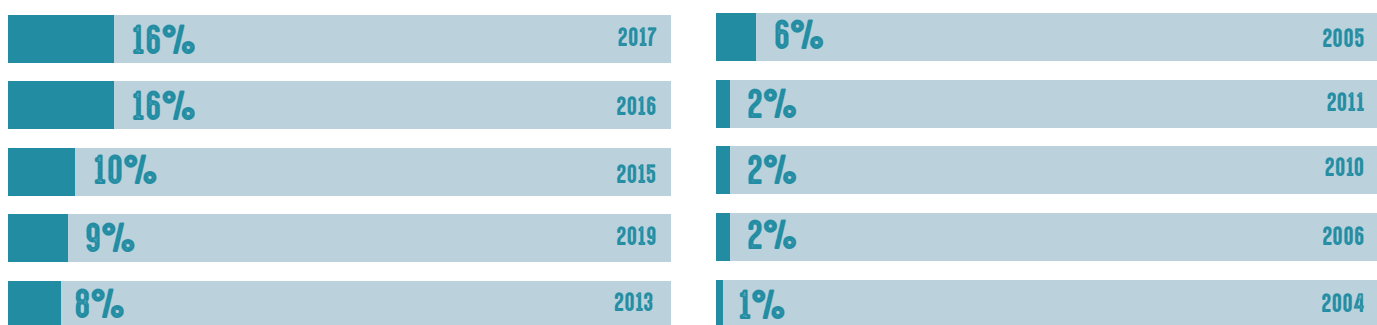


## DATE DE DÉMARRAGE DES DÉMARCHES

Les démarches consultées s'étalent de 2003 à 2019. La première borne temporelle correspond au démarrage des PAPI lancés en 2002 et dont les premières actions se sont étalées entre 2003 et 2009. Le nouveau dispositif lancé en 2011, dit PAPI 2<sup>ème</sup> génération propose un axe 1 « amélioration de la connaissance et de la conscience du risque », ce qui a clairement permis d'encourager la mise en œuvre de démarches de sensibilisation. Cette incitation explique certainement la progression des actions de manière significative depuis 2013. Les appels à projet constituent également des leviers non négligeables, participant à l'émergence de démarches. De nombreuses actions ont ainsi vu le jour suite au programme lancé par Ségolène Royal en 2016 sur les actions de sensibilisation innovantes sur les territoires à risque important d'inondation et suite à l'appel à projet innovant « Plan Rhône, culture du risque inondation » 2017-2019 lancé par la DREAL Rhône-Alpes.

Enfin, il est à noter qu'en général les actions de sensibilisation vont crescendo, preuve que l'information préventive et les actions qui la soutiennent sont de plus en plus encouragées et investies.

## Date de démarrage des démarches



## Stade d'avancement

Sur les actions recensées, toutes ont eu lieu ou sont en cours mais toutes ne s'inscrivent pas nécessairement dans la durée.

Selon les supports sur lequel elles s'appuient, les démarches de sensibilisation cherchent à perdurer dans le temps. L'intérêt des outils de mise en commun est qu'ils mobilisent des supports physiques (plaquettes, guides, vidéo, plateforme, observatoires...) qui restent consultables dans le temps. Ces vecteurs nécessitent tout de même une veille et un suivi régulier pour en assurer la mise à jour et la visibilité. Il semble également difficile d'estimer la « vivacité » des outils numériques sauf à regarder leur fréquentation (pic de consultation le plus souvent à proximité d'un évènement). De plus les démarches types expositions ou observatoires nécessitent une animation régulière pour en prolonger la vie. Ce suivi et cet accompagnement nécessitent un réel travail d'investissement pour que ces actions ne s'étiolent pas et puissent continuer à circuler et être reconnues.

A l'inverse les dispositifs de mise en récit et de mise en situation sont plus ponctuels. Ces actions s'étalent sur un temps donné plus ou moins long d'une journée (rencontre, atelier, jeu, formation...) à plusieurs jours (installation, évènementiels, expositions...) voir plusieurs semaines. Souvent liée à un évènement, leur pérennité n'est assurée que si elles s'inscrivent dans un calendrier qui permet de les répliquer et de les reconduire. Elles nécessitent généralement la présence d'un animateur, extérieur ou non à la structure.

## 2/ Contexte et origine de la démarche

### OÙ SE SITUE LA DÉMARCHÉ ?

Les périmètres englobés par les démarches sont d'échelles variables, du quartier à la commune, de la métropole à la région en passant par le département.

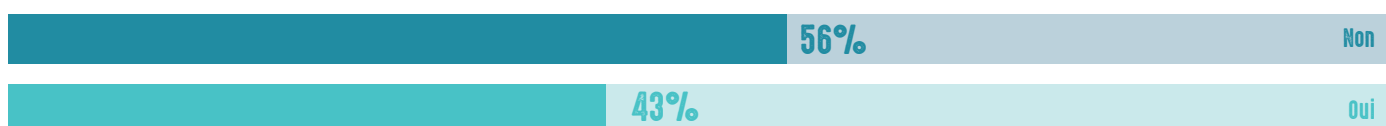
### PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL VISÉ PAR LA DÉMARCHÉ

Les démarches convoquent des périmètres divers qui couvrent autant des limites administratives (métropole, département, région...), que des contours liés à une lecture hydro morphologique et géographique (échelle du bassin versant, d'une vallée) ou identifiant des zones de risque (bassin de risques, Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) et Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)). Il est donc difficile de reconnaître ou de définir des logiques d'actions claires : celles-ci dépendent autant des périmètres opérationnels et des compétences des porteurs que d'une certaine approche contextuelle du sujet. Lorsque la définition des périmètres opérationnels dépasse une logique administrative, elle permet d'affiner les actions en fonction d'une lecture territoriale et paysagère des risques (en fonction des aléas, des milieux ou des unités paysagères présentes) ou selon des critères démographiques ou sociologiques (expériences des populations, catégories socio-professionnelles, attractivité et/ou correspondance avec une action culturelle ou environnementale déjà présente sur le territoire).

### QUELS SONT LES LEVIERS DES DÉMARCHES ?

Les actions découlent généralement d'une demande politique ou s'inscrivent dans le calendrier de programmes opérationnels (Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), Appel d'Offre (APO)...). Une petite moitié des actions découle des suites directes d'un évènement.

### La démarche a-t-elle été engagée suite à un évènement ?



Lorsque c'est le cas, les démarches sont souvent consécutives à des épisodes climatiques récents (Xynthia par exemple). Loin derrière, les démarches peuvent faire suite à une première action ayant servi de levier (travaux universitaires, étude préalable ou appel d'offre) ou prolonger un premier temps de travail qui amorce les grandes lignes d'un futur dispositif.

Enfin une petite partie des répondants avancent la commémoration comme moteur initial de leur action, quand les derniers conviennent qu'elles sont impulsées par la labellisation de leur PAPI.

## Type d'évènement ayant enclenché la démarche



## TYPE DE DEMANDES MOTIVANT LES DÉMARCHES

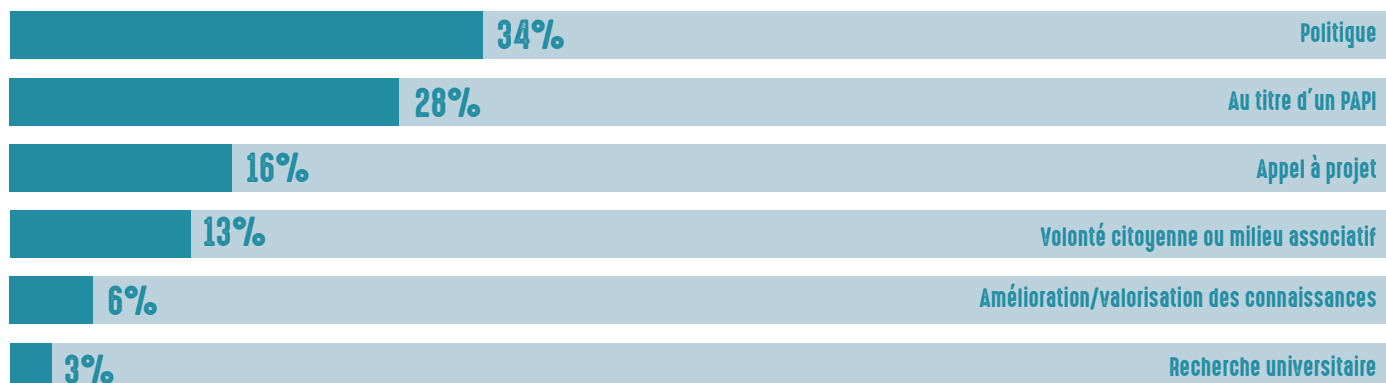
De manière générale les démarches ne semblent pas répondre à une demande. Cette majorité de réponses négatives révèle le poids de l'injonction à communiquer autour des risques.

## La démarche a-t-elle été engagée suite à une demande ?



Lorsque les démarches répondent à une demande, celle-ci est généralement politique ou directement issue d'un PAPI. La mise en place des démarches se confond ainsi entre volonté politique et incitations liées au PAPI. Moins largement, les actions sont également développées en réponse à un appel à projet ou une demande citoyenne de partage de connaissances ou d'expériences. Plus marginalement, les actions de sensibilisation peuvent répondre directement à un besoin de valorisation de savoirs, souvent lié à l'émergence de nouvelles données sur le territoire. Les projets de recherche sont aussi cités en tant que soutien et accélérateur au développement d'un projet.

## Type de demande ayant motivé la démarche



## TYPE DE BESOINS AUXQUELS RÉPONDENT LES DÉMARCHES

Si les démarches d'information et de sensibilisation ne sont pas réalisées en fonction d'une demande, elles visent inversement à répondre à un besoin pour une très large majorité des répondants.

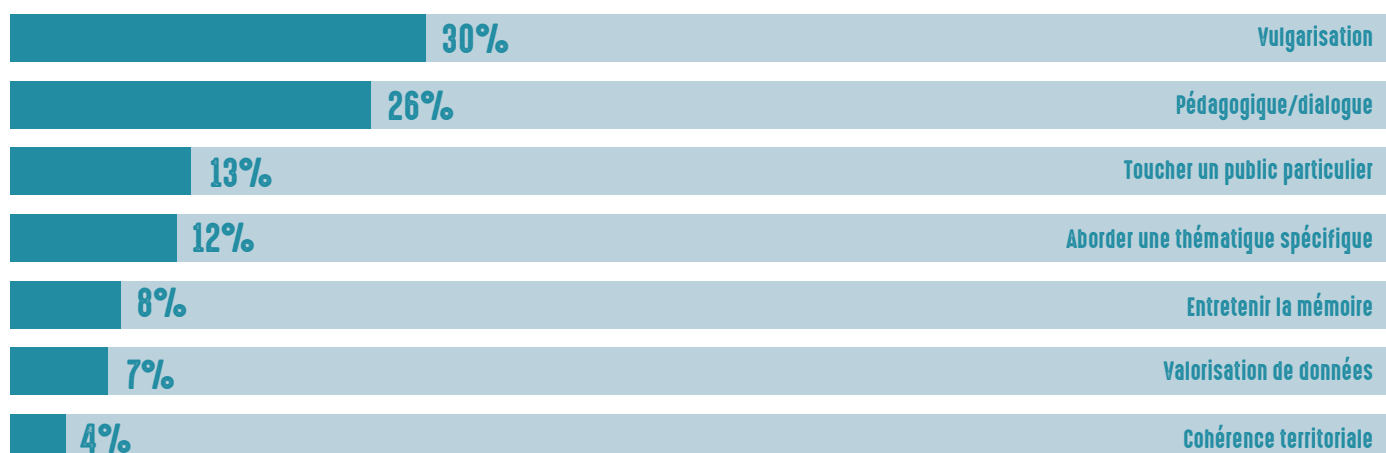
### La démarche a-t-elle été engagée suite à un besoin ?



Les besoins tracent principalement des objectifs de vulgarisation, de pédagogie et/ou de dialogue. Les réponses formulées indiquent également l'ambition de toucher un public particulier pointant des cibles de plus en plus précises (scolaires, habitants et dans une moindre mesure élus).

Elles révèlent également le besoin d'aborder une thématique spécifique comme le souvenir et la mémoire d'un évènement, les bonnes pratiques et comportements, la dynamique et le phénomène des inondations ou encore l'anticipation et la gestion de crise. Enfin les actions peuvent découler d'un besoin de valorisation de données, suite à la réalisation de diagnostics ou d'études ou la mise en place de campagnes de relevés ou de suivi de phénomènes d'inondation.

### Type de besoin auquel répond la démarche



## CADRE OPÉRATIONNEL SOUTENANT LES DÉMARCHES

En général et sans surprise, les actions sont portées dans le cadre des PAPI à hauteur de 60%. Elles sont également soutenues à 15% par d'autres actions ou politiques liées à la prévention et la gestion des inondations type SLGRI, stratégie zonale ou Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les appels d'offre, comme déjà évoqués, sont également des leviers à l'intérieur desquels 15% des démarches sont développées, tout comme les programmes de recherche à l'origine ou directement intégrés pour 4% des actions.

## ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES SUR LESQUELS SE BASENT LES DÉMARCHES

Les projets s'appuient sur des éléments de connaissances dans 79% des cas. Ces sources d'informations sont diverses. Les portés à connaissance et les DICIRM reviennent à 22% chacun. Les données contextuelles de types hydrologiques (65%), géographiques (64%), climatiques (44%), ou économiques (14%) sont les plus fréquemment utilisées pour asseoir les démarches. Mais les réponses pointent également un intérêt pour des ressources qualitatives concernant des entrées sociologiques (30%), historiques (5%), psychologiques (3%) ou naturalistes (3%). La prise en compte des vulnérabilités et des retours d'expériences sont également des connaissances accompagnant dans une moindre mesure la définition des démarches.



## La démarche s'appuie-t-elle sur des éléments de connaissances particuliers ?



### MISE EN PLACE D'UN DIAGNOSTIC EN AMONT DES DÉMARCHES

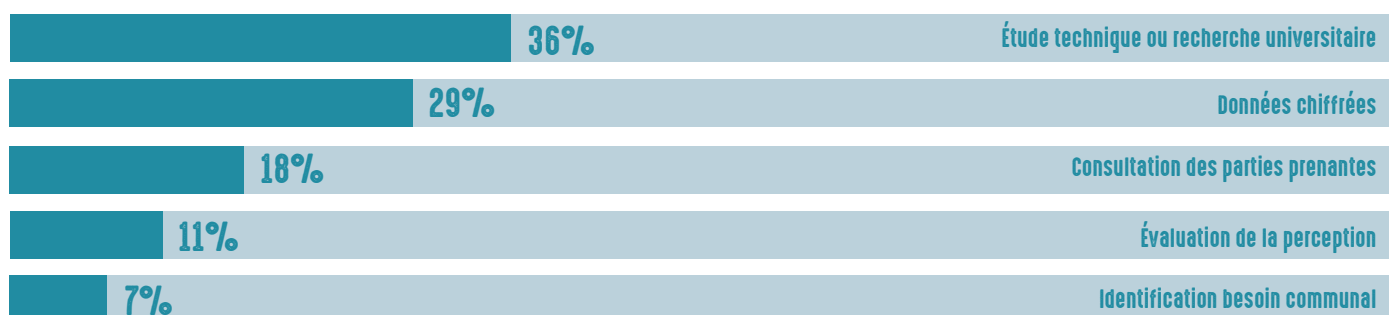
La définition des démarches et de leurs objectifs ne s'appuie pas sur les bases d'un diagnostic préalable permettant de faire état du niveau de connaissance, de conscience et de perception des publics visés. Si lors des entretiens, les porteurs considèrent et soulignent que, par leur travail et présence sur le terrain, ils connaissent généralement bien les attentes et les besoins des habitants et des élus, l'absence de diagnostic illustre le manque d'appui théorique et contextuel pouvant parfois conduire à un manque d'adaptation des démarches. Lors de leur définition, le niveau de perception et d'appréhension du phénomène par les populations visées n'est souvent pas pris en compte et donc absent de leur définition et des outils développés par la suite pour les soutenir. Mieux intégrer en amont des démarches ce travail de diagnostic permettrait de flécher plus facilement les acteurs et relais potentiels aux actions envisagées. Les disciplines comme l'histoire, la sociologie ou la psychologie pourraient permettre de mener à bien ce type d'études afin d'affiner les pistes de développement des actions.

## Un diagnostic a-t-il été réalisé en amont de la démarche ?



Sur l'ensemble des démarches, seules 31% ont donc sollicité un travail d'étude ou de consultation servant de base à la mise en place des actions. Ces diagnostics consistent pour la plupart, en la consultation de parties prenantes (acteurs de la prévention et de la gestion, référents pédagogiques ou académiques, parfois habitants) ou de besoins identifiés à l'échelle communale auprès d'élus. Souvent pratiqué dans le cadre de recherches universitaires, ce travail d'évaluation peut également servir à interroger la perception des habitants face au risque ou leur place dans les politiques de prévention. Ce recensement préalable des besoins, attentes ou rapports aux inondations des futurs destinataires est souvent réalisé dans le cadre des PAPI. Ces études, au même titre que les données chiffrées, permettent de conduire un travail évaluatif souvent mentionné par les porteurs comme point d'appui très utile à partir duquel la définition des contenus et des supports des actions s'affinent.

## Type de diagnostic réalisé en amont de la démarche



## OUTILS DE PRISE EN COMPTE DES ATTENTES ET BESOINS DU PUBLIC

Les attentes et besoins du public sont majoritairement pris en compte dans l'élaboration des actions de sensibilisation.

### Les attentes et les besoins du public ont-ils été pris en compte pour élaborer la démarche ?



Les outils mobilisés pour recueillir les attentes et les besoins du public visé passent généralement par la consultation des parties prenantes et des habitants. Sous forme de groupes de travail ou d'études qualitatives plus poussées, la consultation de ces interlocuteurs permet d'établir une lecture contextualisée des besoins et des attentes. Selon les thèmes visés et les objectifs attendus, les retours d'expériences d'autres porteurs ou démarches sont également des ressources précieuses souvent consultées. Enfin l'apport de personnes relais (tissu associatif local, représentants pédagogiques) en amont des démarches facilite également leur définition, leur mise en œuvre et leur valorisation à plus long terme.

### Outil mobilisé pour prendre les attentes et besoins des habitants



## ALÉAS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

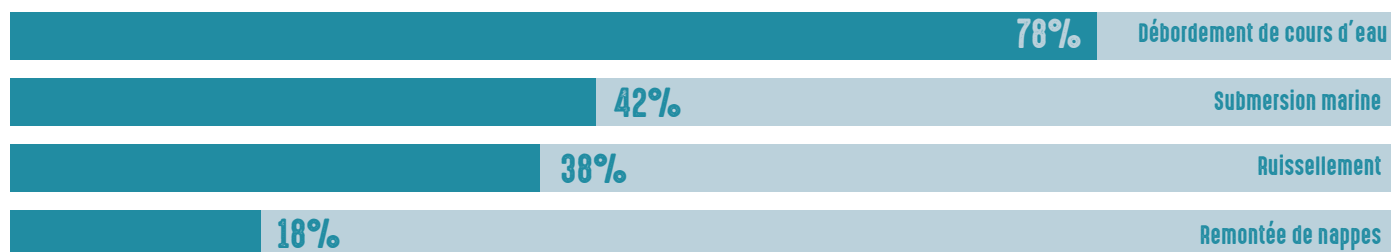
Les résultats des entretiens et du questionnaire montrent que les démarches sont majoritairement construites en fonction des aléas présents sur le territoire.

### La démarche s'est-elle construite en fonction d'un type d'aléas



Au regard de l'exposition de notre territoire au risque de débordement de cours d'eau, la majorité des démarches concerne donc ce type d'aléas. Les actions déployées sur des territoires touchés par la submersion marine arrivent en seconde position. Il est intéressant de remarquer que le ruissellement est également bien pris en compte et fait partie des aléas reconnus et affichés dans les démarches. Pour autant, et bien que des actions soient spécifiquement dédiées aux deux premiers aléas (débordement et submersion), aucune des démarches recensées ne se consacre exclusivement qu'au ruissellement.

## Type d'aléas présents



## 3/ TYPE DE PARTENARIAT SOUTENANT LES DÉMARCHES

Les actions de sensibilisation, principalement portées par des Syndicats Mixtes, des collectivités territoriales et des structures associatives s'organisent de manière partenariale à 81%.

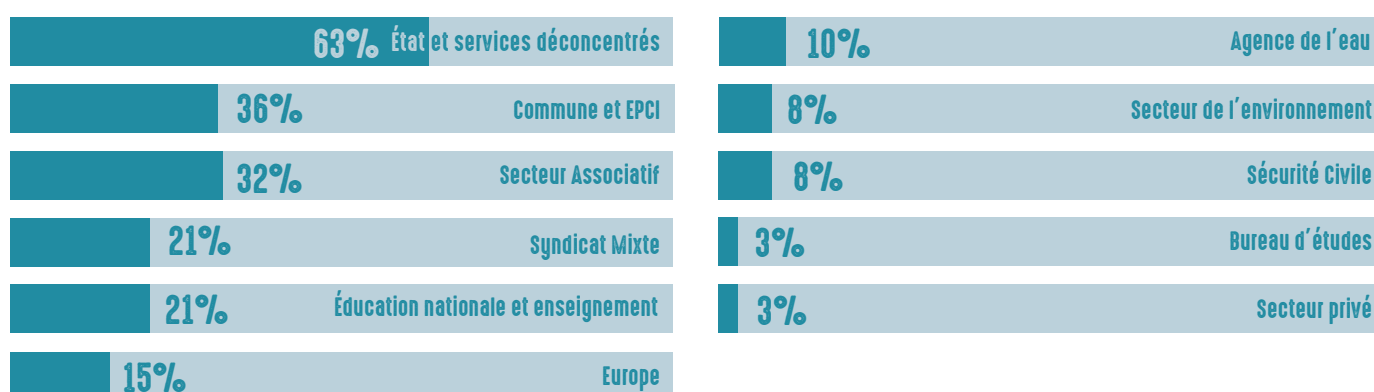
### La démarche s'est-elle organisée de manière partenariale ?



Les montages financiers des actions découlent pour la plupart des co-financements affichés dans les PAPI. L'Etat, les collectivités territoriales et les Syndicats Mixtes sont donc naturellement très souvent identifiés en tant que soutien financier et/ou technique des actions. L'Europe et les agences de l'eau sont également des acteurs régulièrement identifiés comme soutien.

Si les partenariats évoqués sont souvent relatifs à un financement, de nombreux partenariats se forment également selon des intérêts collaboratifs où les porteurs s'associent à d'autres entités pour élaborer et co-construire les démarches. Les acteurs associatifs de la gestion des risques, de l'environnement, de la culture, de représentation des victimes d'inondations ou encore de l'Éducation Nationale et de la Sécurité Civile apparaissent comme des contributeurs de plus en plus sollicités et intégrés aux réflexions. Leurs connaissances et expertises mobilisées en amont des démarches participent à la fabrication des contenus et à l'adaptation des formats des actions, de manière à les rendre plus accessibles et à trouver les moyens de les intégrer au mieux aux territoires et aux actions qui s'y déploient déjà.

### Entité partenaire de la démarche



## 4/ OBJECTIFS ET CIBLAGE DES DÉMARCHES

### OBJECTIFS INITIAUX DE LA DÉMARCHE

Les actions visent en général plusieurs objectifs informationnels. La sensibilisation est l'ambition la plus souvent visée. 90% des démarches y sont consacrées, suivie de près par la culture du risque qui est évoquée dans 87% des réponses. L'information est le troisième objectif le plus souvent exprimé à 75%.

Plus loin derrière, l'amélioration de la connaissance est retenue dans 55% des dispositifs interrogés. L'entretien de la mémoire du risque et la réduction de la vulnérabilité font également partie des ambitions des démarches pour 36 et 38% des répondants. L'alerte (15%), la gestion de crise (25%) et le retour à la normale (16%) sont également des objectifs visés. Enfin l'éducation préventive, le développement de la solidarité des territoires et des populations, la résilience collective sont des objectifs parfois formulés permettant d'orienter plus précisément les démarches.

### CIBLAGE ENVISAGÉ

Lorsqu'un ciblage accompagne la définition des actions, comme dans 80% des démarches interrogées, il est défini dans 42% des cas par secteur géographique, selon un type d'exposition au risque (24%) ou selon des critères d'âge (22,5%). L'expérience antérieure à un sinistre lié au risque inondation vise dans 10% des cas une population ou un territoire particulier. Le secteur professionnel, le niveau de sensibilisation préalable sont reconnus comme indicateur dans respectivement 5% des réponses.

## 5/ COMMUNICATION ET RELAIS

### ACTIONS DE COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRES ENGAGÉES

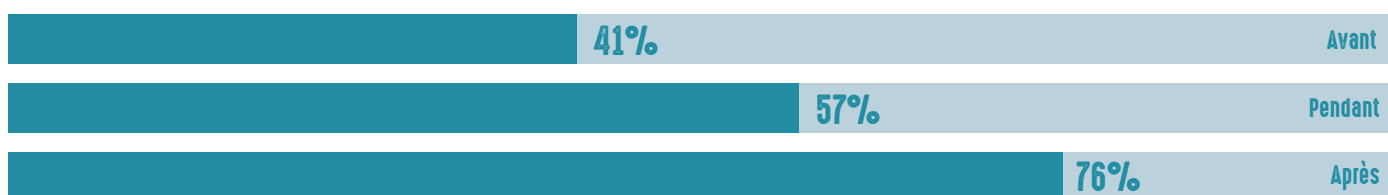
Afin de relayer et de rendre visible leur démarche, les porteurs ont généralement recours à des outils de communication. Ce travail d'accompagnement se fait généralement en interne (62%) et s'échelonne dans le temps.

**Des actions de communication complémentaires ont-elles été engagées afin de relayer et rendre visible la démarche ?**



Ces campagnes de communication se tiennent principalement pendant ou après la mise en œuvre de la démarche mais plus rarement avant la démarche.

**Période choisie pour communiquer sur la démarche**

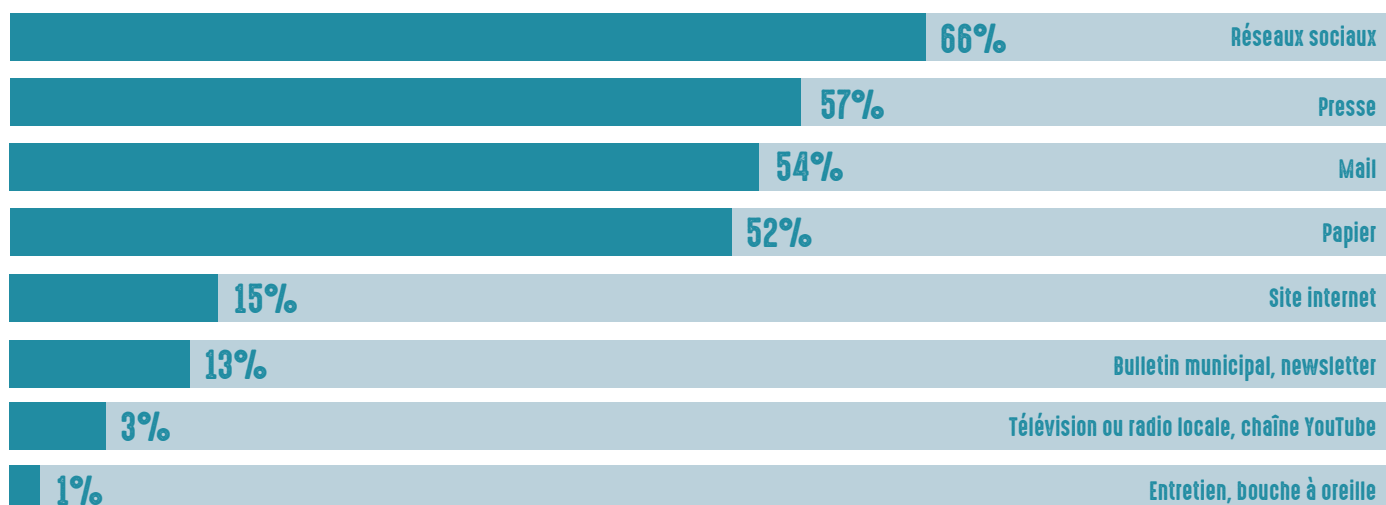


Les porteurs de projet s'appuient sur des acteurs locaux pour valoriser les actions de sensibilisation conduites. Les élus, agents et techniciens des collectivités territoriales ont souvent permis de relayer les démarches, tout comme ceux des Syndicats Mixtes présents sur le territoire. Au delà des services de communication de ces établissements, les services culturels et environnement de ces structures participent souvent à leur diffusion. Les médiathèques et lieux d'enseignement permettent également d'élargir cette communication, tout comme les offices de tourisme ou les parcs naturels régionaux. Enfin les associations et les réserves communales de sécurité civile sont également reconnues comme intermédiaire efficace pour diffuser les actions.

## 6/ TYPE DE MÉDIAS ET SUPPORTS SOLLICITÉS POUR COMMUNIQUER SUR LES DÉMARCHES

Les réseaux sociaux sont souvent privilégiés par les porteurs pour valoriser leurs actions. Des campagnes mails et papier (affiche ou flyer) font également partie des outils favorisés. Les médias locaux (presse, radio, télé) sont également identifiés comme des relais utiles.

### Type de média mobilisé pour communiquer sur la démarche



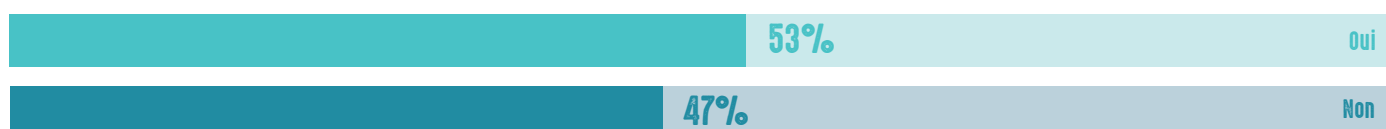
## 7/ INSPIRATION, COMPÉTENCES ET AUTRES DISCIPLINES MOBILISÉES

### EXEMPLES SUR LESQUELS SE SONT APPUYÉES LES DÉMARCHES

Les structures s'inspirent en partie de démarches existantes directement en lien avec la prévention et la gestion des risques, pour 53% d'entre elles. Selon les supports, les porteurs de projet cherchent aussi à adapter des outils existants dans d'autres domaines, notamment pour le montage d'expositions.

La reproduction des démarches n'est donc pas systématique. Une plus grande valorisation des actions existantes permettrait de faciliter leur (re)développement, leur appropriation, leur réplique en veillant à les adapter selon les territoires et les publics visés. Ces réponses mitigées pointent notamment un problème de retour d'expérience, conséquence d'un travail lacunaire d'évaluation.

### Vous êtes-vous inspirés d'actions préexistantes pour définir votre démarche ?



## TYPE DE PRESTATAIRES SOLLICITÉS POUR MENER À BIEN LES DÉMARCHES

Dans 70% des réponses formulées, les structures sont souvent obligées de faire appel à des compétences extérieures pour le montage, la réalisation et l'exécution des démarches.

Bien que sachantes et largement investies dans la définition des actions, les structures porteuses à l'origine des démarches se sentent souvent dépassées lorsqu'il s'agit de monter une exposition ou un atelier pédagogique ou encore une interface numérique de type plateforme ou observatoire.

Cet appel à compétences extérieures répond au renouvellement des formats et vecteurs dédiés à la sensibilisation et souligne l'appel incontestable à de nouveaux langages et supports pour rendre l'information aux risques plus accessible. Le travail de vulgarisation, de valorisation et d'animation se situe à la croisée de savoir-faire pouvant englober illustration, infographie, scénographie, animation pédagogique et culture scientifique.

### Vous êtes-vous appuyés sur des prestataires pour mener à bien votre démarche ?



Les représentations afférentes aux risques tirent vers d'autres langages visuels, pour rendre l'inondation plus explicite et introduire un maximum de pédagogie dans les formats mobilisés. L'image et la narration prenant de plus en plus de place, la mise en situation et la mise en scène des risques rendent donc nécessaires l'apport de compétence en illustration et en graphisme. Ceux ci interviennent dans la traduction des messages et sur la représentation de contenus plus attractifs et ludiques. Le public visé, souvent scolaire, nécessite également de revoir les canons des données techniques et quantitatives longtemps pratiqués.

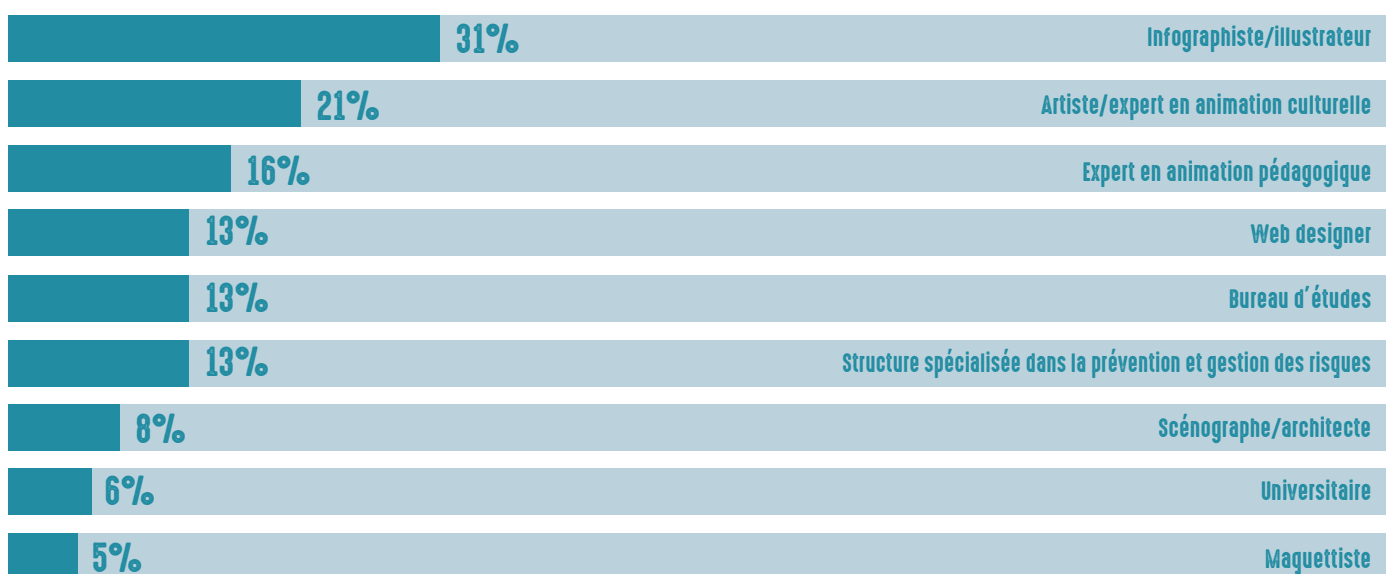
Les événements ayant lieu de plus en plus in situ et via des supports manipulables, la scénographie et la réalisation de maquettes semblent des compétences de plus en plus privilégiées. L'animation directe sous forme d'atelier, de rencontre ou de performance ouvre effectivement la porte à d'autres praticiens plus aptes à animer ces journées ou ces créations.

Outre les compétences en graphisme ou en web design, la sollicitation de structures associatives spécialisées dans la médiation, le design de service ou le design social, ainsi que tout un éventail de collectifs artistiques liés au théâtre, au spectacle et plus généralement à l'art, deviennent des acteurs de plus en plus présents et reconnus comme médiateurs possibles de la sensibilisation.

Les structures spécialisées dans la prévention et la gestion des risques sont des interlocuteurs privilégiés pour conduire les actions en raison de leur expertise, mais cette « marchandisation » des risques et de l'information préventive laisse aussi place à de nombreux bureaux d'études spécialisés en communication autour des risques.

On remarque que les porteurs de projets s'associent encore timidement avec les universitaires, bien que les actions les plus récentes commencent à démontrer un rapprochement certain avec des chercheurs, menant généralement des projets associant directement la population.

### Type de prestataire sollicité



## PHASES DE LA DÉMARCHE AUXQUELLES CES COMPÉTENCES SONT ASSOCIÉES

De manière générale, ces compétences extérieures sont mobilisées en phase d'exécution (78%) ou de montage (64%). Les expertises et spécialités de ces prestataires sont plus rarement associées à la phase de définition des projets puisqu'elles ne participent à leur réflexion que dans 40% des cas interrogés.

Lorsque les porteurs de projets font appel à ces savoir-faire en phase d'exécution et de montage, ils le font principalement pour des raisons techniques (amélioration de la qualité visuelle, compétences numériques, construction d'outils, ajustement des contenus). Associés un peu plus en amont, les savoir-faire mobilisés accompagnent directement la conception des actions. Ce croisement d'expertise et d'expérience facilite la définition de protocoles, de contenus et d'outils plus adaptés aux publics, aux thèmes et aux objectifs visés.

## AUTRES DISCIPLINES MOBILISÉES POUR ÉLABORER LES DÉMARCHES

Bien que les porteurs de projet fassent appel à de nouvelles compétences pour l'exécution ou la réalisation des démarches, l'ouverture à d'autres disciplines en phase diagnostic ou lors du montage reste encore très faible. Le besoin de mise en œuvre souvent rapide et opérationnelle laisse peu de place à des travaux d'études ou de prospectives plus longs. Si l'outillage de communication et les formats proposés pour sensibiliser sur les risques inondations se renouvellent, les compétences en histoire, en géographie, en sociologie, en psychologie sont encore peu convoquées alors bien que souvent invoquées.

C'est très généralement les champs historiques et artistiques qui sont les plus sollicités pour accompagner le développement des projets ; disciplines qui s'appuient soit sur un travail rétrospectif des événements passés, soit sur une représentation détournée et fictionnelle des risques.

## La mise en œuvre de la démarche a-t-elle nécessité la mobilisation d'autres disciplines ?



# 8/ MOYENS HUMAINS, COÛTS, SOURCES DE FINANCEMENT ET TEMPS CONSACRÉS AU DÉVELOPPEMENT DES DÉMARCHES

## MOYENS HUMAINS NÉCESSAIRES EN INTERNE

Il est difficile de synthétiser l'investissement humain consacré à l'élaboration des démarches. Bien que les réponses sur les moyens internes mobilisés soient très diverses, elles soulignent tout de même un investissement conséquent des chargé(e)s de mission. Il est en moyenne d'un demi équivalent temps plein, s'étendant sur des temporalités extrêmement variables selon les différentes phases de développement, de montage et d'exécution. Les chargés de projets profitent généralement d'appui en interne en invitant des référents techniques, des agents des services communication et culturel lorsqu'ils existent et s'avèrent pertinents pour accompagner et co-construire les démarches.

## COÛT GLOBAL DE LA DÉMARCHE

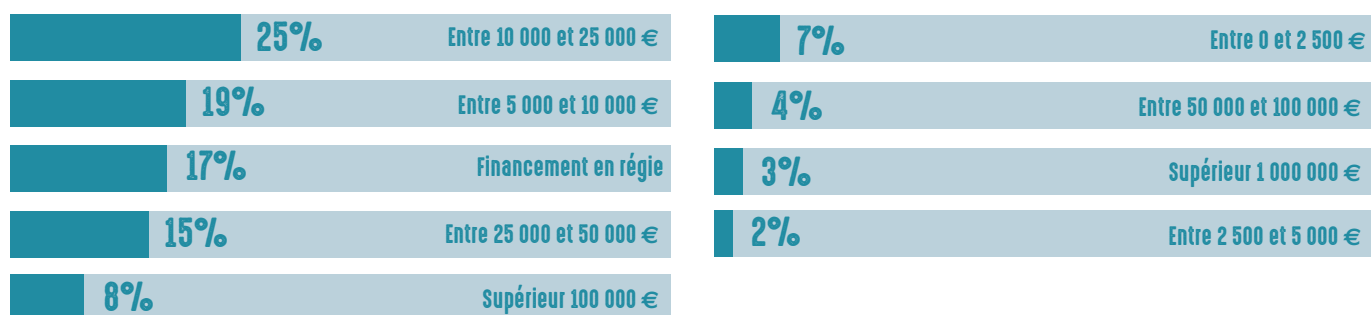
Selon le type de support mobilisé et les besoins techniques nécessaires à leur élaboration, le coût des démarches de sensibilisation est très variable.

Aucun financement extérieur n'est nécessaire dans 17% des cas. En général, le coût des actions oscille dans une fourchette entre 10 000 et 25 000 euros pour 25% des actions et entre 5 000 à 10 000 euros pour 19% d'entre elles. Ils correspondent aux coûts liés à la conception graphique des supports, à l'hébergement des sites internet, à la réalisation de maquette ou de parcours sur site, au financement de l'animation des démarches.

Le développement d'outils spécifiques (interface numérique, campagne de suivi, scénographies ou créations artistiques) et leur nécessité d'animation peut considérablement augmenter les montants dédiés. Cet investissement est souvent absorbé lorsque les démarches peuvent se répéter ou se pérenniser. Les études préalables aux actions, l'association de prestataires ainsi que les dispositifs événementiels engendrent inévitablement des efforts financiers supplémentaires.

Enfin, la tenue dans le temps des actions se répercute aussi sur leur coût. Les actions dont les montants sont supérieurs à 1 million d'euros correspondent à l'achat et la mise en œuvre de sites dédiés à la culture scientifique, la sensibilisation à l'environnement et aux risques.

## Coût moyen TTC de la démarche

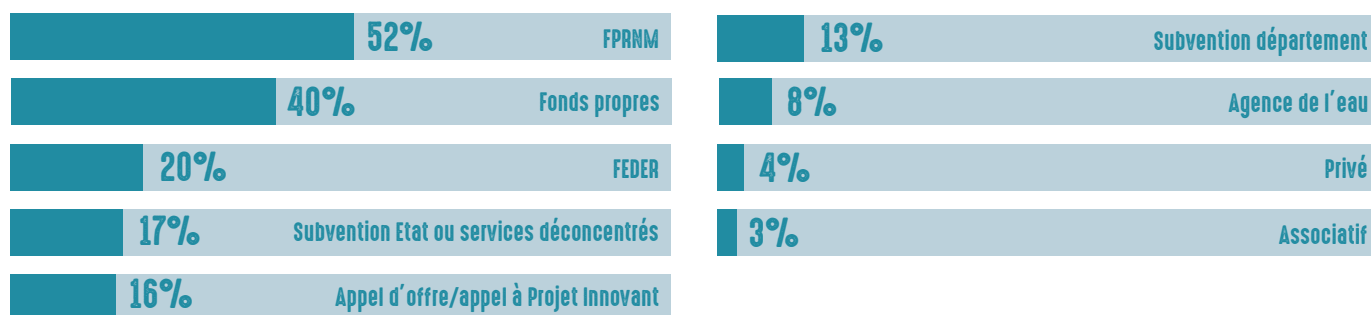


## SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISÉES

Souvent portées dans le cadre de PAPI, les actions bénéficient de co-financements associant aide de l'Etat au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), fonds propres et subventions extérieures pouvant provenir de l'Europe (FEDER) ou des agences de l'eau.

D'autres sources de financement se distinguent : des subventions particulières de l'Etat via le Ministère de la transition écologique, des DREAL ou des DDT peuvent soutenir des campagnes de communication ou des outils développés sur des périmètres larges (observatoires par exemple). Les Conseils Départementaux peuvent aussi accompagner la mise en œuvre de journées ou d'ateliers auprès des scolaires. Enfin, plus ponctuels mais souvent très incitatifs, les appels à projet de structures publiques ou privées sont souvent fléchés comme levier de financement.

## Sources de financement de la démarche



## FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU PROGRAMME INITIAL

Dans 85% des cas, la réalisation des actions n'a pas recours à des appels de fonds complémentaires.

## La démarche a-t-elle nécessité des financements complémentaires au programme initial ?

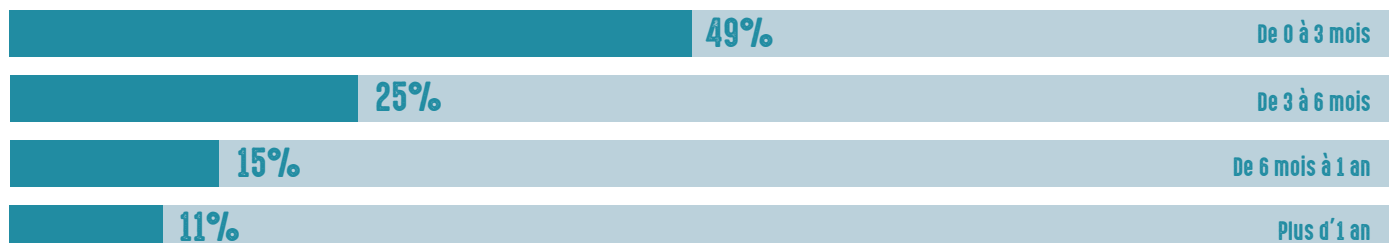




## TEMPS CONSACRÉ À LA PHASE DE DÉVELOPPEMENT

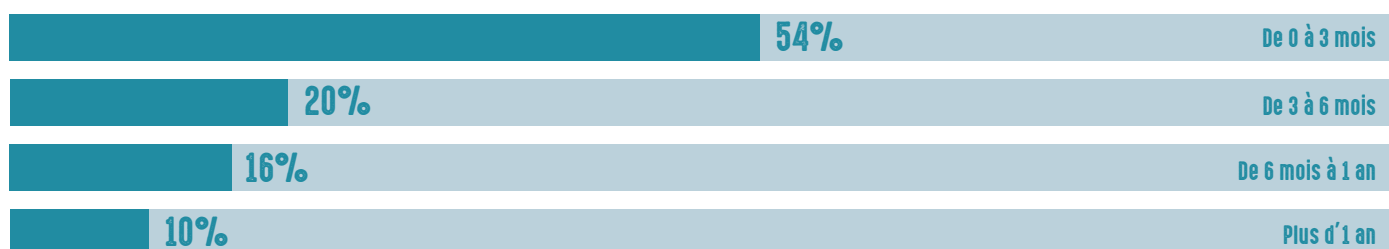
La phase de développement des actions consiste à préciser les enjeux, les visions et les orientations des démarches afin d'identifier leurs objectifs et de planifier leur mise en œuvre. Ces temps de réflexion et de structuration s'étalent entre 0 et 3 mois pour la moitié des démarches. Ils sont un peu plus conséquents (de 3 à 6 mois) pour 25% des projets. Selon l'ambition et les outils envisagés mais aussi les partenaires et parties prenantes associés, cette étape peut s'étaler au-delà de 6 mois (15%) voir plus d'un an (11%).

Cette amplitude s'explique par le temps consacré à identifier les acteurs concernés par le projet sur le territoire (élus, gestionnaires, associations, habitants,...), temps qui permet de sonder leur intérêts et leurs préoccupations envers la démarche. C'est aussi un moyen d'identifier les mécanismes permettant d'envisager leur mobilisation et leur participation lors de la fabrication et la mise en œuvre des projets. Si ce ciblage des acteurs peut sembler chronophage, il est souvent garant du rayonnement de la démarche et créateur d'un sentiment d'appartenance au processus de sensibilisation.



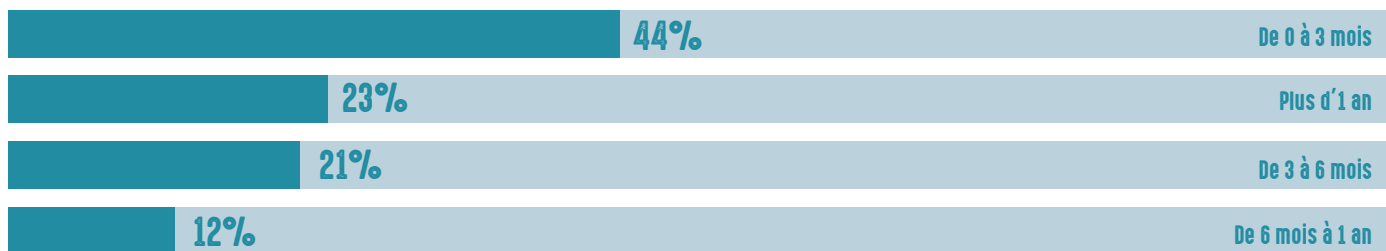
## TEMPS CONSACRÉ À LA PHASE DE MONTAGE

Le temps consacré au montage des projets est à peu près équivalent à celui avancé par les répondants pour le développement. L'élaboration des contenus, la trame des supports et l'organisation logistique nécessaire à l'exécution des démarches s'étendent généralement sur une échelle de temps comprise entre 0 et 6 mois.



## TEMPS CONSACRÉ À LA PHASE DE RÉALISATION

Le temps de fabrication des démarches est quant à lui plutôt court, de 0 à 3 mois pour 44% des actions et de 3 à 6 mois pour 21% d'entre elles. Il peut s'avérer plus long en fonction du type d'outil mobilisé, du temps de développement et d'échanges nécessaires et du montage financier qui soutient les actions. Les dispositifs incluant des phases d'études, de suivi ou de collectes de données ou de témoignages peuvent rallonger cette phase tout comme les dispositifs d'appel à projet.



## 9/ CONTINUITÉ ET PERSPECTIVES DES DÉMARCHES

### SUITES DONNÉES À LA DÉMARCHE

Les démarches se poursuivent et s'inscrivent dans une continuité lorsqu'elles sont intégrées aux programmes pédagogiques et donc reconduites d'année en année ou lorsqu'elles sont pensées pour s'ancrer durablement dans le territoire (parcours ou sites dédiés, association du public à des campagnes de relevé (trait de côte, crues) et de réseaux de solidarité).

Les maquettes, expositions ou animations pédagogiques type jeux ou journées dédiées peuvent circuler facilement et profiter à leur redéploiement et leur itinérance. Ces formats nécessitent cependant un besoin de formation pour en assurer l'animation. Les dispositifs peuvent également être prêtés ou répliqués pour s'adapter à des contextes divers.

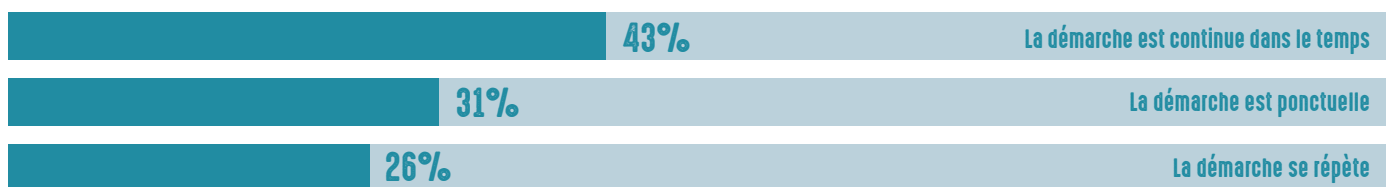
Les plaquettes et plateformes engendrent un travail plus conséquent de veille et de mise à jour qu'il faut assurer régulièrement.

### Une suite a-t-elle été donnée à la démarche ?



Si les démarches tendent à se prolonger et vivre dans le temps en s'appuyant sur des interfaces numériques disponibles en ligne, en s'inscrivant durablement dans le territoire ou en se répétant, un tiers des dispositifs se limite à une action ponctuelle.

### Sur combien de temps s'étale la démarche ?



## 10/ RÉPONSE AUX OBJECTIFS ET ÉVALUATION DES IMPACTS

### RÉSULTATS ET IMPACTS DE LA DÉMARCHÉ PAR RAPPORT AU(X) OBJECTIF(S) INITIAUX

La démultiplication des démarches et leur renouvellement profite de manière incontestable à une meilleure prise de conscience et à un plus large partage de connaissances autour des risques et des réflexes à avoir en cas d'événements, objectifs principaux visés par les porteurs.

Plus appropriables, les outils d'information et de sensibilisation parviennent de plus en plus à illustrer plus simplement des données souvent complexes pour servir de support d'échange ou de décision. Les efforts de pédagogie engagés par ces nouveaux outils facilitent l'attractivité et l'accessibilité à l'information préventive.

Les formats plus ludiques et participatifs développés permettent d'aborder la question des inondations de manière plus sereine tout comme le rapprochement et la co-construction des démarches avec d'autres partenaires. Le recours à de nouvelles compétences en change le type de représentation et de langage.

La valorisation et l'écoute des expériences et connaissances « profanes » tout comme la sollicitation de créations artistiques prennent plus largement en compte de nouvelles narrations favorables à l'adhésion et l'engagement des publics visés. Plus intégrée à leurs contextes et soutenue par des approches et des interlocuteurs différents, la nature des actions s'émancipe et s'essaime dans des cadres plus larges liés à l'environnement et à la culture.

Si les impacts des démarches sont généralement évalués en fonction de leur fréquentation et non de leurs retombées, on peut tout de même reconnaître que ces initiatives suscitent un intérêt et une participation grandissante pour les actions de sensibilisation.

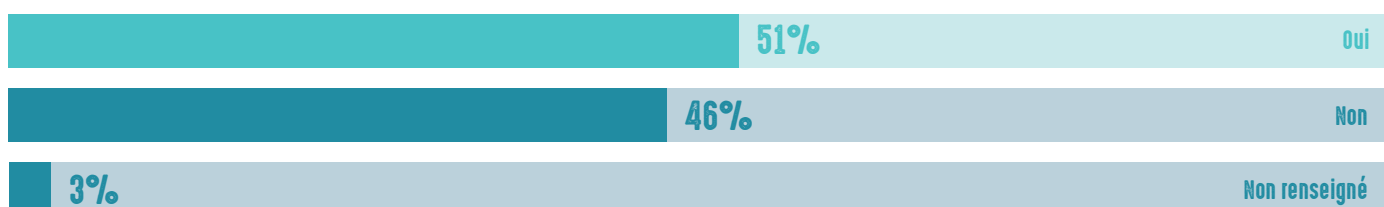
### Les résultats de la démarche répondent-ils aux objectifs initiaux ?



### EVALUATION DES IMPACTS

L'évaluation des démarches est engagée pour la moitié des actions mais elle repose principalement sur des indicateurs quantitatifs de fréquentation ou de participation. La performance, l'efficacité et la pertinence des actions mises en œuvre ne sont donc généralement pas évaluées. L'examen de leurs impacts pour faire progresser les dispositifs et estimer leurs effets en matière de compréhension et d'évolution des connaissances est souvent absent des processus et ne donne pas lieu à un suivi particulier.

### Une évaluation des impacts de la démarche a-t-elle été menée ?



# TENDANCES DES DEMARCHES RECUEILLIES

## 1. UNE ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION FACILITÉE

### CHANGEMENT DE PRATIQUES

Bien qu'étant les destinataires privilégiés de l'information préventive, la population a longtemps été exclue des démarches de sensibilisation. Les outils réglementaires se sont établis autour d'une communication descendante dont l'information est généralement livrée brute. Les DICRIM se formalisent le plus souvent sous forme de plaquettes, dont la masse de connaissances condensées est souvent difficile à appréhender. Les repères de crues, bien que physiquement présents pour rappeler un épisode de crue, se fondent rapidement dans le paysage et sont parfois vite oubliés s'ils ne sont pas accompagnés d'explications.

Ces supports présupposent une aptitude naturelle des citoyens à pouvoir s'emparer de messages et de consignes. La consultation et l'interprétation de ces informations sont complexes sans accompagnement réel d'interlocuteurs à même de diffuser ces outils et de compléter cette approche encore très spécifique et souvent trop technique.

A l'inverse, les actions émergent hors cadre réglementaire se tournent de plus en plus vers des processus inclusifs, où les savoirs des habitants sont sollicités. Ces démarches remontantes qui font aujourd'hui appel à des archives personnelles et sollicitent l'engagement des citoyens s'illustrent sous plusieurs formes :

#### La capitalisation mémorielle des risques :

Affichant un double objectif d'appel aux souvenirs et aux récits des populations pour entretenir la mémoire des risques, les initiatives de recueil constituent une première illustration des actions de mise en commun engagées. Œuvrant à la capitalisation mémorielle du risque, elles s'appuient sur des archives personnelles, des récits d'événements ou des témoignages, dans une perspective de partage d'expériences. Ces démarches se concrétisent par la mise en lien de différentes perceptions et appréhensions des inondations. Comme le constatent les porteurs de projet, la conscience d'une exposition au risque s'étiolle souvent dans le temps selon la fréquence des événements, le renouvellement des populations sur le territoire et le rapport oscillant avec le sujet.

Ces recueils de témoignages s'appuient sur différents vecteurs : objets écrits retranscrivant fidèlement un patrimoine immatériel sous forme de **feuillettes ou d'ouvrages ou encore d'interfaces numériques**.

La mise en abîme de témoignages écrits, d'archives photographiques et de panneaux informatifs, de manière à raviver et partager souvenirs et vécus des habitants, est à l'origine de projets **d'expositions**.

Des **plateformes collaboratives en ligne** proposent également de récolter un ensemble de matériaux issus de la société civile. Des **photothèques**, récoltant des images d'expériences personnelles de crue, permettent de faire vivre la mémoire des inondations. S'appuyant sur l'ambition de collecte d'un savoir profane, des **bibliothèques** collectent différents supports de mémoires (témoignages écrits, filmés, cartographiés) pour développer une résilience individuelle et collective.

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN

« Les caprices de l'eau du Pic Saint Loup à la Mer » de la connaissance à la gestion des inondations - EPTB Lez (SyBle) / Documentaire « regards d'enfants sur les inondations de l'arc méditerranéen » MIAM

Les inondations sur le territoire Ellé - Isole - Laita - Commune de Quimperlé et Syndicat Mixte Ellé - Isole - Laita (SMEIL) / Concours photo pour commémorer les vingt ans des crues de l'Oise et de l'Aisne en 1993 - Entente Oise Aisne / Histoire de crues - 15 ans d'inondations sur le bassin versant du Lez - EPTB Lez (SyBle)

La photothèque des inondations - Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS) / Photothèque « Mémoire du risque » - Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa)

« Mémoires de catastrophes » - Institut pour l'Histoire et la Mémoire des Catastrophes (IHMEC)

En parallèle d'une valorisation et d'une émancipation des connaissances et des expériences habitantes, ce travail de capitalisation s'accompagne parfois d'actions d'évaluation ou d'études concernant la perception et /ou le niveau de « culture du risque » des populations. Allant encore plus loin dans la reconnaissance de ces savoirs « non experts », la consultation des populations sur leur perception des risques et leur niveau de (re)connaissance du phénomène intéresse certaines structures, bien qu'encore marginalement. Ces **études ou évaluations** se tiennent en amont ou suite à une démarche de sensibilisation, afin de pouvoir estimer le degré et l'évolution des connaissances des populations sur le risque ou bien mesurer les impacts ou attentes d'actions engagées ou à venir.

#### VOIR FICHES



« Sondage d'opinion culture du risque, Noé Gard » - Conseil Général du Gard /  
Analyse du vécu des inondations dans le marais audomarois - Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa) et Université de Lille 1

MISE EN COMMUN

#### Les gisements de solidarité :

Autres démonstrations des changements de pratique en cours, de plus en plus d'actions s'organisent autour d'engagements citoyens. Sur la base de démarches participatives, de nouveaux processus s'appuient sur des gisements de solidarité où les citoyens sont directement mobilisés comme référents afin de relayer informations, bonnes pratiques et comportements auprès de leur réseau. Là encore les acteurs à l'origine de ces démarches sont divers, tout comme les formes que ces actions peuvent prendre :

Exemple de cet engagement citoyen, les **Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC)** se constituent autour de bénévoles locaux, connus de la population et impliqués dans la vie locale (présidents d'association, référents de quartier, directeur d'école...). Les réservistes, référents de proximité, peuvent veiller en amont à la surveillance des cours d'eau, apportent soutien et assistance à la population sinistrée, appui logistique et aide au rétablissement en cas d'événement. Ces volontaires peuvent aussi participer à des actions de recensement, de sondage ou d'accompagnement des populations hors période de crise.

#### VOIR FICHES



Réserve Communale de Sécurité civile d'Orléans Métropole - Orléans Métropole  
Club PCS de l'Austreberthe - SMBVAS

MISE EN SITUATION

#### La participation des citoyens aux démarches scientifiques de terrain :

Enfin, un troisième type de démarche se consacre à l'engagement et l'intégration des populations autour de projets liés à la surveillance et au relevé contextuel de territoires soumis aux risques. Certains proposent par exemple aux citoyens de s'impliquer dans la **collecte de données** liées à la problématique de l'érosion littorale (suivi d'aménagement de protection, de l'avancée ou du recul du trait de côte, perte ou gain de sable). En plus de permettre aux participants de mieux comprendre le fonctionnement de cet écosystème, ces relevés constituent un matériau précieux relayé et traité scientifiquement. Ces projets invitent également à un suivi participatif du public, invité à prendre des clichés photographiques afin de compléter, d'analyser et de comparer les données récoltées pour suivre l'avancement du trait de côte. Ces veilleurs sont des témoins engagés et actifs, reconnus comme relais d'information entre populations, chercheurs et politiques.

#### VOIR FICHES



Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais et CoastSnap - Lorient Agglomération, Université de Bretagne Sud et l'association OCLM  
CoCliCô (Collecte de Clichés Côtiers) - Communauté d'Agglomération du Cotentin et Université de Caen

MISE EN SITUATION

S'étendant de plus en plus à l'échelle citoyenne, ces processus de capitalisation se rapprochent des objectifs avancés par les sciences participatives. Apparues au début du XX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, les sciences participatives, appelées aussi sciences citoyennes ou sciences collaboratives ont principalement émergé en France dans le domaine de l'environnement. Ces actions inclusives que l'on retrouve autant dans la fabrique de la ville, dans le domaine de l'environnement et aujourd'hui dans celui de la prévention aux risques d'inondation, sont le reflet de l'attention portée à la valeur de savoirs habitants. Reconnaisant la nécessité de recenser et d'inventorier ces ressources longtemps mises de côté, ces actions permettent de redonner une certaine légitimité à ces savoirs, tout en confortant la capacité et l'intérêt des populations à alimenter et compléter le réseau de connaissances jusque-là convoquées pour « dire le risque » à travers l'information préventive.

La mise en commun de données et leurs représentations (cartographiques, photographiques, numériques) ainsi que la valorisation d'archives et de retours d'expériences apportent beaucoup au partage de connaissances et de bonnes pratiques. Quelle place donner à ces connaissances remontantes au sein d'une stratégie plus globale de prévention en s'appuyant sur la capitalisation de savoirs et d'engagements des populations ? N'y aurait-il pas des interlocuteurs privilégiés, sorte d'« ambassadeur » du risque à intégrer en amont des initiatives, pour favoriser par la suite des pratiques plus didactiques ?

## VULGARISATION DES DONNÉES

Depuis la transposition en droit français de la directive inondation (Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite Grenelle 2), les moyens mobilisés pour identifier et évaluer les risques ont permis de mieux cerner les phénomènes d'inondations. Les différentes études, diagnostics et plans accompagnant les phases successives d'évaluation (Evaluation préliminaire des risques d'inondation - EPRI), d'identification (Territoire à risque important d'inondation - TRI), de cartographie, de planification (Plan de gestion des risques d'inondation - PGRI) et de stratégie (Stratégie locale de gestion du risque d'inondation - SLGRI) participent à la complétude des connaissances et permettent aujourd'hui de mieux appréhender les conséquences et les enjeux de l'exposition des territoires aux risques. Face à cette production de données de plus en plus contextualisées, l'information préventive s'est trouvée confrontée aux difficultés et aux innombrables possibilités d'appréhension et de représentations de ces ressources. Si celles-ci semblent favorables à l'amélioration des connaissances, leur vulgarisation s'essaie aujourd'hui à travers différents outils qui profitent autant à leur appropriation, leur essaimage qu'à leur émancipation.

La vulgarisation des données est en effet rendue possible par l'approche plus contextuelle des phénomènes. L'exposition des territoires se distingue aujourd'hui par aléas (débordement, submersion, ruissellement) dont les enjeux et les impacts sont identifiés localement. A l'échelle des bassins versants, des bassins de risques, une véritable chasse aux diagnostics, aux inventaires, aux études alimente les structures en charge de la gestion et de la prévention des inondations. La compilation de ces données, soutenue par un ensemble de co-production (études, diagnostics, observatoires, bases de données...), s'organise depuis une petite dizaine d'années donnant lieu à de nouvelles cartographies, glossaires, méthodes de quantification et de calcul sur lesquels s'appuient portés à connaissance et documents stratégiques.

Pour autant, et bien que la démultiplication de ces supports d'informations a sans aucun doute conforté le niveau de connaissance des gestionnaires des risques, quelle traduction en est aujourd'hui faite pour répondre aux ambitions de sensibilisation des populations ? Comment ces nouveaux matériaux constitués en parallèle d'un besoin présent de communication autour des risques alimentent, précisent et dialoguent avec les orientations et les outils de l'information préventive ?

### Décloisonnement des savoirs :

Encouragé dès 1987 (Loi n°87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs), la responsabilité des pouvoirs publics en matière d'information préventive s'est élargie dès 2004 (Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile) à la sphère citoyenne. Ce transfert de responsabilité a donc rendu nécessaire le besoin de pouvoir rendre compte, expliquer et donc informer sur les risques. Les PAPI qui émergent à la même époque (2002) viennent conforter cet élan par l'axe 1 relatif à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.

Ces transformations structurelles et formelles ont accéléré la mise en place de nouveaux vecteurs visant une meilleure intégration des risques. De réelles avancées en matière de partage d'information permettent aujourd'hui de faciliter l'accès aux nombreuses données compilées. De plus en plus d'outils sont sollicités pour trouver les moyens de vulgariser les risques et d'en favoriser la prise de conscience. Bien que les niveaux de connaissances des populations soient encore peu considérés en amont des démarches, il est tout de même important de préciser que les outils se distinguent en fonction de cibles et de formats de plus en plus réfléchis, pour susciter l'intérêt et être attractif. Ce souci d'adhésion et de compréhension profite à un renouvellement des démarches de sensibilisation autour de formats pédagogiques divers.

### Diversification et démultiplication des formats :

La nature des démarches s'émancipe en se tournant vers des supports imageant et représentant les risques d'une toute autre manière. Définis en fonction de leurs destinataires et aux côtés de partenaires divers, les formats et les mécanismes choisis pour sensibiliser aux risques d'inondation appellent à l'innovation. Les dispositifs se démultiplient et se déploient significativement vers l'extérieur, cherchant le plus souvent à aller directement à la rencontre des publics visés. La teneur des actions s'est concrètement modifiée en s'articulant autour de formats divers : exposition, parcours pédestres, maquettes, animations, cartographies dynamiques, jeux questions/réponses, de rôle ou de simulation, vidéos, déambulations, performances et installations artistiques viennent ainsi illustrer et évoquer le risque sous d'autres horizons.

Ces nouveaux vecteurs concourent, par la diversité d'approches qui les caractérisent, à sortir d'une vision technique des risques. Les discours et les supports qui les soutiennent étant plus transversaux, ils influencent des processus d'acculturation qui mettent en perspective les risques dans des cadres immersifs et expérientiels.

Dans un cadre scolaire, des actions s'organisent autour d'**ateliers ludo-pédagogiques** (vidéo, maquette, préparation de kit de survie...) qui permettent de sensibiliser élèves et enseignants lors de journées pédagogiques. Ces projets réunissent de nombreux ateliers (manipulation de maquette, atelier mime, reconstitution d'hébergement d'urgence...) où par le biais d'une approche décalée et humoristique, jeune et grand public se familiarisent à leur exposition aux risques. La propension des porteurs de projet à favoriser des approches ludiques se confirme d'année en année. La sensibilisation s'expérimente ainsi directement par le **jeu**. Souvent développé en milieu scolaire, ce format incitatif et réflexif invite les élèves à affiner leurs connaissances. Mais cette approche ludique, propice à l'adhésion et la projection des participants face au risque est également de plus en plus utilisée auprès d'un public adulte. Sous forme de **jeux de rôle**, ils questionnent et mettent en dialogue leurs participants, devenus maire, institutrice ou commerçant le temps du jeu, autour de la future implantation d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) en zone inondable (ZI), par exemple.

### VOIR FICHES



MISE EN RÉCIT



MISE EN SITUATION

(MR) « village Forum Plouf » - IFFORME / (MS) Atelier « je fais ma valise » - IFFORME / (MR) journée d'animation sur le bassin de l'étang de l'Or-SYMO / (MR) « Inondation, comment ça marche ? » - Fédération des Maisons de Loire

(MR) « Crue et d'eau » - Entente Oise Aisne / (MR) / DEFIFLOOD® - Calyxis / (MR) Cahier de jeux « inondation arc méditerranéen » - MIIAM / (MR) « Sandbox » - EPTB Seine Grands Lacs

(MS) « Inond'action » - URCPIC Picardie

Ce type de format propose d'établir des cadres immersifs où la réactivité, la curiosité et la réflexion des participants sont stimulées. C'est également l'ambition des **créations artistiques** qui visent à reproduire une expérience des risques par le théâtre ou la performance. Ces événements proposent au public de prendre part à une mise en scène en mêlant dramaturgie, éducation environnementale, projection scénarisée, de façon à entrevoir temporairement et grandeur nature les enjeux et les conséquences d'une exposition aux inondations.

#### VOIR FICHES



MISE EN RÉCIT



MISE EN SITUATION

(MR) « Les arbres bleus » - ONG Bleu versant / (MR) « Qui l'eut crue » - Nantes Métropole et Ville de Nantes / (MS) « Maisonnets » Commune de Quimperlé et Syndicat Mixte Ellé - Isole - Laita (SMEIL)

En parallèle de ces outils de proximité qui engagent directement leur cible, les supports numériques semblent également prendre une place conséquente dans le renouvellement des dispositifs mis en œuvre pour aborder l'information préventive.

## PLACE ET RÔLE DES NTIC

Puisant leur origine dans les avancées technologiques des décennies 1960 et 1970 puis le développement d'internet, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)<sup>8</sup> sont profondément ancrées dans le fonctionnement quotidien de nos sociétés. Réflexe quasi automatique dans nos recherches d'information, elles occupent aujourd'hui une place importante dans l'outillage établi en faveur de l'information préventive. Les interfaces numériques sont ainsi de plus en plus convoitées pour répondre aux besoins de diffusion, de partage et de mise en commun des connaissances autour des risques.

Sous forme de sites internet dédiés, de plateformes, ou de pages sur les réseaux sociaux, ces nouveaux portails de connaissances sont utilisés pour expliquer un phénomène, une situation, une histoire autour des risques. Ils dressent pour la plupart un état des lieux des niveaux d'exposition, des actions et des consignes face au risque sur un territoire donné. Cette forme de partage de l'information facilite l'accès à l'information dans l'espoir de toucher le plus grand nombre.

S'ils sont en général consultatifs, ils s'orientent de plus en plus vers des programmes interactifs et/ou participatifs où il est possible de préciser par localité des niveaux d'exposition ou de réglementation. Au-delà de ces interfaces numériques, les nouvelles technologies permettent également le développement de cartographies interactives, de vidéos de simulation 3D, d'applications mobiles, d'autodiagnostic, ensemble d'outils d'interprétation prolongeant et renforçant les ambitions d'une « culture du risque ».

Ces nouveaux appuis technologiques ont le mérite de faire circuler l'information via de nouveaux réseaux dont la proximité assure une diffusion de connaissances plus large que celle véhiculée par les outils réglementaires généralement plus « statiques ». Cette nouvelle forme de médiation est facilitée par des outils plus agiles mais dont les modèles ne se détachent pas nécessairement d'une approche descendante. Si la déclinaison des outils numériques légitime un savoir, elle n'assure en rien le dépassement des difficultés à passer d'une simple consultation à une appropriation des réalités exposées. De même, la précision des données mobilisées par certains outils permet une projection qui donne à voir des situations jusque-là peu illustrées : visibilité des hauteurs d'eau, fragilité des territoires... informations autour desquelles de nombreuses réserves s'expriment, certains acteurs étant encore réticents à montrer ce qui pourrait « faire peur ». Enfin les compétences, la gestion et le coût que ces outils engendrent demandent du temps avant de pouvoir s'installer confortablement comme support de référence de l'information préventive.

Largement mobilisés en faveur d'un accès facilité à l'information et répondant aux besoins d'amélioration des connaissances et de conscientisation du risque, ces nouveaux supports de médiation se déclinent selon différents modèles :

### Les plateformes de données :

Assurant la diffusion d'informations à des degrés et des échelles territoriales diverses, les sites internet dédiés à la valorisation de données relatives aux risques d'inondation sont aujourd'hui « monnaie courante ». Selon leur porteur et leur ambition de transversalité, ces interfaces couvrent autant l'échelle nationale que l'échelle plus circonscrite du périmètre opérationnel des entités qui les structurent.

Ces plateformes prennent des formes différentes en fonction des données qu'elles condensent et de la place accordée à leur actualisation. Elles sont le plus souvent descriptives de manière à recenser, visualiser et expliquer des phénomènes d'inondations. Sur la base d'outils graphiques type carte, plan, ou bloc diagramme, de données historiques constituées d'archives ou de chronologies retraçant les différents épisodes marquant du territoire ou encore de lexiques et de glossaires, leur physionomie et leur contenu sont très hétérogènes.

Le travail de compilation qui caractérise ces plateformes revêt généralement un aspect documentaire qui participe le plus souvent à dresser un état des lieux somme toute figé si aucun relai ne vient prolonger ce premier niveau d'information et si les mises à jour ne sont pas régulières. En tant qu'interface privilégiée de partage de connaissances, ces plateformes peuvent se compléter de recommandations et de préconisations en matière de prévention, d'anticipation et de gestion de crise.

<sup>8</sup> Le Grand Dictionnaire Terminologique de l'Office Québécois de la Langue Française propose de les considérer comme l'« ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information ». Cette définition reflète le point de vue des institutions internationales qui considèrent les technologies de l'information et de la communication comme étant l'intégration des techniques des télécommunications, de l'informatique, des multimédias et de l'audiovisuel.

### Les observatoires :

Autre format favorisé par ce groupe d'outils numériques, les **observatoires** établissent également un état des lieux des risques mais ils se complètent d'un suivi de leur évolution et des actions de prévention et de gestion pouvant les accompagner. Au-delà d'acquérir et d'améliorer des connaissances, les observatoires en tant qu'outil dynamique cherchent également à les valoriser. Ils s'accompagnent pour cela d'études, d'analyses et de synthèses permettant de définir des indicateurs propres aux territoires investis.

#### VOIR FICHES



*Observatoire du Risque Inondation de la Sécheresse et du Karst - EPTB Saône et Doubs et DREAL Bourgogne Franche Comté*  
*Observatoire du littoral de l'île de Ré - Communauté de Commune de l'île de Ré*  
*Noégard - Conseil départemental du Gard*

Permettant de croiser un certain nombre de sources fiables puisque contrôlées dans leur alimentation et leur diffusion, ces bases de données objectivent les connaissances construites autour des risques d'inondation. Complétant les corpus mobilisés, d'une approche historique, sectorisée et/ou réglementaire, ces plateformes ont une visée opérationnelle. Les résultats des observatoires servent en effet à guider les actions des acteurs de la prévention tout en les mutualisant. Véritable outil d'aide à la décision pour les collectivités et les services de l'Etat ce support souvent très technique reste cependant encore difficile d'accès pour le grand public.

### Les plateformes de bonnes pratiques :

Se distinguant des plateformes de données et des observatoires, les **plateformes de bonnes pratiques** participent à la diffusion de bons réflexes en cas de crise. Consultables en amont d'un événement, ces sites peuvent diffuser et apporter une aide en ligne afin de préparer au mieux les bons réflexes sur le plan matériel, humain, ou même psychologique. Ils balaisent par activité (chez soi, au travail, à pied, en voiture) les préconisations et consignes à respecter et permettent d'informer, de former et de participer à la prévention des inondations afin d'être le plus autonome possible avant, pendant et après une inondation. Ils peuvent condenser différents espaces et outils de partage dont une grande part sont consacrés aux conduites à tenir en cas d'évènement.

#### VOIR FICHES



*Site « Inond'action » - Entente Oise Aisne*  
*EPISEINE-EPTB Seine Grands Lacs*

### Les outils interactifs ou de simulations :

Support aujourd'hui très sollicité pour communiquer autour des risques, les **vidéos** sont également là pour veiller à l'appropriation des « bons comportements ». Au-delà de soutenir la transmission de bonnes pratiques, l'outil vidéo est également utilisé au service de démarche de simulation et d'immersion. Ces animations peuvent offrir une lecture « vue d'oiseaux » des territoires, activités et infrastructures impactés, complétés par de nombreux chiffres.

#### VOIR FICHES



*« Clip choc, Bons comportements » - inondation Arc Méditerranéen - MIAM / « Les pieds dans l'eau » - association La Turbine /*  
*Trois films décalés autour des inondations - EPIDOR*  
*Films de simulation d'une crue centennale de la Seine - IPR*

Le renouvellement de la représentation des risques par ces outils numériques profite également à de **nouvelles formes de cartographie**, qui permettent de visualiser les périmètres de zones inondables et d'accéder par secteur à une simulation des hauteurs d'eau envisageables en cas de crue.

#### VOIR FICHES



*(MS) projet de lunette #d - SMIRCLAID*  
*(MC) Cartoviz-IAU*

Si les NTIC permettent de « décorrélérer » la compétence, le savoir et le caractère institutionnel de la production de données, quelle valeur et quelle crédibilité accorder à cette information lorsqu'elle n'émane pas d'une source officielle ? Les porteurs de projets sont-ils tous à même d'assurer la gestion de ces masses de données et sont-ils dotés de compétences numériques suffisantes pour faire évoluer leurs métiers ?

Bien que les NTIC participent largement au renouvellement des formes et formats mobilisés en faveur de l'information préventive, leur pérennisation doit s'inscrire dans une véritable stratégie de communication. Mais ces nouveaux outils, plus accessibles et appréhendables peuvent-ils devenir un moyen d'encourager et d'ouvrir la possibilité aux citoyens de participer aisément à la production et à la diffusion de l'information autour des risques jusqu'à devenir véritable acteur/producteur/contributeur d'une « culture du risque » ?



## 2. UN ANCRAGE TERRITORIAL PLUS AFFIRMÉ

A la diversification des supports de communication correspond également une diversité de publics auxquels ces outils ont dû/peuvent s'adapter. En distinguant les publics visés, les ambitions des démarches de sensibilisation se définissent autour d'objectifs pédagogiques, réflexifs et expérientiels plus précis permettant de soutenir l'engagement de leurs destinataires. Seconde amélioration notable, l'information préventive s'attache aujourd'hui à un ancrage territorial plus marqué. Une contextualisation plus fine de l'information est indispensable pour permettre à chaque individu de s'identifier et de se projeter face au risque pour ensuite envisager un comportement adapté. Enfin, souvent loin des approches et des acteurs privilégiés de la prévention et de la gestion des risques, les démarches de sensibilisation participent à l'émergence et à l'appel de nouvelles compétences, structures et relais dont le regard et la proximité avec les territoires laissent entrevoir une intégration plus forte des actions.

### POPULATION CIBLE

Si les actions de sensibilisation se construisent parfois depuis l'analyse des perceptions des risques par la population, le ciblage des démarches par catégorie d'acteurs ne constitue que rarement un indicateur permettant de préciser les orientations des dispositifs proposés. En évinçant le plus souvent cette étape, pourtant essentielle, les approches et les finalités des projets déployés visent très largement un partage de connaissances sans s'appuyer sur le niveau de réceptivité (connaissance, expérience, vocabulaire, appréhension, conscience...) des interlocuteurs visés ni sur l'estimation des moyens et outils les plus adaptés pour communiquer.

Pour que les contenus portés par les dispositifs d'information puissent susciter l'adhésion, ceux-ci doivent être définis et trouver leur traduction au regard des représentations, des enjeux et des conséquences que les risques d'inondation peuvent engendrer individuellement. Ce manque de distinction des différents cercles que chaque individu traverse : familial, scolaire, professionnel, culturel, associatif, institutionnel...est donc un point de vigilance incontournable à prendre en compte pour pouvoir apporter un savoir suffisamment personnalisé. Cette individualisation permettra de transmettre une information personnalisée au moyen d'outils et de vecteurs adaptés en fonction des références, de l'intérêt et de l'expérience du public visé.

Une entrée plus fine par « groupe social » permet en effet de s'appuyer sur l'existence d'interactions directes ou indirectes entre ses membres mais aussi sur la conscience d'une appartenance commune. En connaissant précisément leurs cibles, les démarches seront plus pertinentes. Les nombreuses actions conduites en milieu scolaire, en développant des outils, des approches et des langages adaptés, garantissent la mise en place de démarches plus incitatives et invitent les participants à s'emparer des risques.

Il est également important de souligner que certaines cibles sont principalement visées alors que d'autres « prétendues déjà sensibilisées » sont souvent délaissées (élus et agents des collectivités par exemple), quand certaines sont presque ou totalement oubliées (aménageurs, promoteurs...). Soutenu par la loi de modernisation de la sécurité civile, l'école est aujourd'hui un lieu privilégié pour sensibiliser les élèves au risque inondation. Les actions auprès des scolaires se sont renforcées et adaptées au travers de jeux ou d'ateliers permettant autant de les informer que de les faire participer. Les initiatives visant le jeune public sont nombreuses et se déclinent sous forme de journées ou modules dédiés où sont développés jeux, maquettes, balades...

A l'inverse, les initiatives engagées auprès de la population sont plus « généralistes » et sont rarement ciblées par catégories socio-professionnelles. La majeure partie des actions vise le « grand public » sans s'attacher à la « personnalisation » de l'information. Faut-il informer un habitant exposé au ruissellement de la même manière et avec les mêmes supports qu'un habitant exposé au débordement de cours d'eau ? Les actions à mener auprès d'un commerçant sont-elles les mêmes qu'auprès d'un agriculteur ? Faut-il considérer les élus et les agents comme étant déjà sensibilisés et les exclure des démarches ? Sans pour autant vouloir systématiquement circonscrire l'information à un petit nombre de représentants, une approche plus ciblée gagnerait en efficacité.

### ECHELLE D'ACTION TERRITORIALISÉE

Au-delà d'un ciblage plus précis, un effort est également en cours concernant l'échelle d'action des dispositifs. Leur installation plus fréquente et plus large dans le quotidien des populations ressort des démarches analysées. Les processus de mise en récit et de mise en situation développés viennent généralement de plus en plus directement à la rencontre de leurs destinataires. S'installant au sein des écoles, des espaces publics, des structures professionnelles, lors d'événements ou de journées de rencontres, les actions s'implantent dans un contexte de plus en plus local.

Beaucoup plus territorialisées, des démarches se développent ainsi à l'échelle d'un quartier, d'une rive, d'une commune... Qu'elles soient pérennes ou temporaires, elles sortent d'une approche « monothématique » des risques en les intégrant dans une dynamique de valorisation des territoires et de leurs habitants. L'information n'est donc plus simplement mise à disposition mais se déploie concrètement au sein d'un contexte familial permettant de faciliter la réceptivité et la prise de conscience des publics et territoires visés. Ces démarches facilitent l'instauration d'un cadre relationnel, où les risques peuvent être abordés comme composante du territoire, tenant compte de l'hétérogénéité des rapports aux risques des publics visés.

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN

Rand'eau : l'eau, un atout et un risque - SMBVAS / Topoguide Avignon au fil des crues du Rhône - Union APARE-CME, CPIE Pays de Vaucluse / Balades urbaines pour comprendre la gestion des inondations - Département du Val de Marne

L'ancrage territorial des démarches tient également au fait que des relais locaux sont de plus en plus associés soit dès le démarrage des actions, soit lors de leur exécution, notamment pour les animer. Les porteurs associent le plus souvent les parties prenantes dès la définition du projet afin que celles-ci participent et alimentent les contenus et les processus envisagés.

### CROISEMENT DES APPROCHES PLUS MARQUÉ : APPEL À DE NOUVELLES COMPÉTENCES ET RELAIS

Le recours et le rapprochement vers d'autres structures et compétences pour accompagner et animer les démarches constituent une tendance forte et de plus en plus généralisée. Les porteurs à l'initiative des démarches restent les principaux auteurs, mais ils se présentent de plus en plus comme ensemblier en allant chercher d'autres savoir-faire pouvant faciliter le déploiement des actions. Les secteurs de la création et de l'environnement sont de plus en plus souvent associés à la réalisation et à la mise en œuvre des démarches. Cette tendance à l'interdisciplinarité et à la co-construction favorise une mise en perspective du risque qui n'est plus juste abordé et porté par un savoir expert mais s'émancipe et s'immisce dans **une approche plus intégrée à l'environnement**. De nouvelles synergies émergent autour de projet associant lecture du territoire, valorisation des milieux aquatiques et enjeux liés aux risques. Ces animations pédagogiques permettent d'associer les risques d'inondation à une prise de conscience plus générale de l'environnement. La création au sens large semble également de plus en plus incontournable que ce soit dans la réalisation des formats (**illustration, infographie, web design**) ou dans la formalisation de propositions, donnant directement la main à des collectifs artistiques pour proposer des actions de sensibilisations innovantes sous forme d'**œuvres théâtrales, de performances ou de créations radiophoniques**. Le milieu artistique est ainsi de plus en plus visé comme pouvant porter un autre langage et une autre manière de parler des risques. Enfin, le monde universitaire est également un interlocuteur de plus en plus impliqué.

#### VOIR FICHES



MISE EN COMMUN



MISE EN RÉCIT

(MC) « GARD à l'EAU ! » - Réseau d'Education à la Nature et à l'Environnement du Gard (MNE-RENE 30) /

(MC) « L'eau sous le climat méditerranéen : entre rareté et abondance » - EPTB Lez (SyBle)

(MC) DEFI CARTES BLANCHES - Améliorer la résilience des quartiers face au risque d'inondation - Tous acteurs ? - DDT de l'Oise /

(MR) API Plan Rhône-DREAL AURA /

(MR) Concours « Mouille ta plume » - MIAM

(MR) Ateliers radiophoniques - Radio d'ici

### 3. UNE CONTINUITÉ D' ACTIONS DISCUTABLE

#### UN SUJET TECHNIQUE QUI FAIT ENCORE PEUR

Si les démarches font dans l'ensemble preuve d'efforts de vulgarisation, l'information préventive est encore aujourd'hui largement écorchée par des difficultés de traduction. Le passage des savoirs experts aux langages plus pédagogiques, accessibles au public, démontre une réelle amélioration des vecteurs de communication proposés simplifiant les termes et les explications données tendant à une appropriation plus aisée.

Pour autant et de l'aveu des porteurs, le risque inondation est encore jugé comme un sujet peu vendeur et qui fait peur.

Les détournements opérés sur la manière de mettre en récit le risque selon d'autres formats et langages représentent un pas vers une certaine culture du risque. Mise en avant grâce à des outils ludiques et dédramatisant, cette acculturation n'est efficace que si elle est portée politiquement. Les dynamiques locales et citoyennes, engendrées par cette démocratisation de l'information préventive, sont un signe d'adhésion et d'engagement des populations. Leur multiplication et leur renouvellement favorisent l'appréhension et la proximité de l'information préventive pour permettre de mieux apprécier la réalité des risques.

Le relais par les pouvoirs publics est nécessaire. Il ne doit pas se contenter d'une certaine « évènementialisation » des démarches, qui pourrait reléguer les risques à un rang d'exceptionnalité, mais bien se pérenniser pour permettre un accompagnement sur le long terme.

#### DES LEVIERS D' ACTIONS INÉGAUX

Si les objectifs de l'information préventive sont plutôt clairement bien décrits dans les textes normatifs, les moyens de partager les connaissances, de prévenir d'une exposition au risque et de préparer les populations à la réalité d'un événement ne sont clairement pas explicitement définis. Les acteurs locaux ont donc la responsabilité de structurer les orientations, les approches et modèles envisagés pour pouvoir conduire les démarches de sensibilisation. Leur mise en œuvre et leur pertinence dépendent donc inévitablement des ambitions et des moyens accordés. La capacité des porteurs à affiner les objectifs, les approches et démarches envisagés paraît souvent inégale, car dépendante des ressources humaines et financières mobilisables sur le territoire. Seules les collectivités territoriales très mobilisées ou les Syndicats Mixtes parviennent à mener à terme des initiatives souvent lourdes, tant dans leur définition que dans leur montage et leur exécution.

En dehors des PAPI ou des appels à projet, les structures font appel à leurs fonds propres ou bien s'engagent dans une course aux subventions souvent longue. L'hétérogénéité des actions et leur manque de pérennité s'expliquent donc parfois par ce difficile portage financier. Le développement des démarches et leur maintien dans le temps demandent un investissement conséquent que toutes les structures ne peuvent pas assumer.

### CALENDRIERS DIFFICILES À SYNCHRONISER

Si la transversalité et la diversification des actions commencent à porter ses fruits, un ancrage durable sur le territoire est encore rare. Les dispositifs proposés s'exécutent le plus souvent ponctuellement sans toujours réussir à durer. La mise en place d'une action est parfois considérée comme une fin en soi et non comme un « acte préparatoire », premier jalon d'un long travail d'acculturation qu'il ne faut cesser d'amorcer et d'entretenir.

Les difficultés de synchronisation des agendas politiques et programmatiques sont très impactantes. Les dispositifs ont ainsi du mal à croiser et à s'afficher aux cotés d'autres actions liées à l'environnement, au développement du territoire, à l'urbanisme et à l'aménagement.

Les résultats de l'enquête conduite auprès des porteurs font état de temporalités très courtes tant dans la fabrication des dispositifs de sensibilisation que dans leur vie sur le territoire. Les porteurs devraient inscrire leurs intentions dans une stratégie à long terme permettant d'enrichir et de mailler les démarches, en les associant à d'autres acteurs et politiques publiques. Les échelles de temps et d'actions des démarches ne correspondent pas toujours au besoin plus long d'élaboration d'une vision stratégique de l'information, pourtant indispensable. Les cadres ou programmes soutenant les actions de sensibilisation sont souvent définis dans l'urgence, en fonction d'un calendrier conditionné par des impératifs tels que les analyses économiques ou études techniques attendues pour déclencher la réalisation d'ouvrages ou de travaux liés à la gestion de l'aléa.

## 4. UN MANQUE DE STRATÉGIE GLOBALE

### UN CADRE D'ACTION À PRÉCISER SELON DIFFÉRENTES PHASES ET OBJECTIFS

L'information préventive doit s'organiser par étapes, afin de dépasser certains présupposés admettant que le partage de connaissances induit nécessairement un changement de comportement. Les démarches de sensibilisation ont bien deux objectifs distincts, informer et s'adapter.

Cette double ambition repose sur trois types d'actions complémentaires qui doivent trouver les moyens et les temps opportuns pour s'imbriquer, pour éviter les actions développées au coup par coup.

La sensibilisation et l'information doivent être envisagées comme des actes préparatoires. La sensibilisation permet de partager la définition des aléas auxquels on peut être exposé pour faciliter la prise de conscience de l'existence de risques. L'information vient compléter la sensibilisation pour formuler et imaginer les enjeux de chacun face au risque. Enfin l'accompagnement vers la mise en action est là pour valoriser et activer la capacité de chacun à agir individuellement et collectivement face à une situation définie.

### DES INCITATIONS FACILITATRICES À RENFORCER

En associant d'autres approches, la nature des démarches ouvre la question du risque à d'autres réponses que celles apportées par le « tout protection ». Les porteurs de projets donnent accès à des informations nouvelles en faisant appel à d'autres langages que ceux longtemps portés par la technique.

L'évolution des supports et des vecteurs de communication dédiés aux risques permet une meilleure appropriation de la gestion du risque inondation. L'approche socio-constructive, favorable au partage d'expériences et de témoignages, aux événements parlant du risque et à l'installation d'actions sur site, favorise l'appréhension du sujet. Quant aux actions immersives et expérientielles, elles favorisent la prise de conscience et la réflexivité des participants en les projetant dans une situation réelle ou simulée, les amenant à une connaissance plus précise des pratiques à adopter en cas de crise.

Que ce soit par l'appel à des savoir-faire extérieurs, la valorisation d'expériences et des regards d'acteurs non experts ou la mise en lien des actions avec d'autres domaines, l'ouverture récente de l'information préventive à d'autres supports et relais décroïssonne les messages, les espaces et les acteurs qui la portent.

## DES PARTENARIATS INNOVANTS ET PERTINENTS À POURSUIVRE

Souvent plus attractives et plus engageantes, les actions s'appuient sur des formats associant formation et information. Les trois typologies esquissées dans le panorama pointent toutes des démarches plus inclusives et généralement définies collégialement. L'affiliation des actions avec les domaines de l'environnement ou de la culture entremêle les risques autour de thématiques plus accessibles car déjà identifiées et portées sur le territoire.

Enfin l'émergence de nouvelles figures et de nouvelle manière de « dire le risque » s'accélère souvent au gré d'incitations ou de partenariats nouveaux. Cela permet d'explorer d'autres postures pour diffuser et essaimer des connaissances dans un autre contexte en proposant d'aborder les risques dans un cadre plus large, voire complètement détourné lorsqu'ils deviennent prétexte à la fiction, au jeu ou à l'humour.

## 5. UNE DÉFAILLANCE D'ÉVALUATION ET DE PÉRENNITÉ

### ABSENCE D'ÉVALUATION

Conséquence directe d'un manque criant de stratégie globale concernant les actions de sensibilisation, l'évaluation des démarches est souvent lacunaire. L'évaluation de la pertinence, de la performance et de l'efficacité des actions est une étape quasi inexistante. Quelques sondages sur l'évolution des connaissances sont parfois organisés mais la plupart des démarches sont seulement scrutées sur la base de leur fréquentation ou de questionnaires de satisfaction relatant l'intérêt des participants.

Aucunes analyses ne sont engagées pour évaluer les retombées des démarches et mesurer leurs impacts sur les niveaux de connaissances, de prise de conscience ou de préparation à un événement. Peu d'indicateurs sont à ce jour mobilisés pour apprécier les effets des actions, examiner les objectifs initiaux ou vérifier l'atteinte des cibles fixées.

Le manque de suivi des démarches, en l'absence de critères d'évaluation définis en amont des projets, ne permet ni d'ajuster les dispositifs et ni de les réorienter si besoin, ni d'encourager leur poursuite dans une perspective d'amélioration et de pérennisation.

### MANQUE DE PÉRENNISATION ET D'ANIMATION DES DÉMARCHES

Si la multiplication témoigne d'une réelle progression de la communication et de la mise en perspective des risques, leur ancrage dans le temps est encore trop souvent divisé et fractionné. Si plusieurs démarches parviennent à se répéter et à trouver des relais à leur réédition, les actions s'engagent souvent au coup par coup et ont généralement tendance à s'essouffler. Seul un petit tiers des démarches consultées se répète en trouvant appui auprès de relais ou de structures qui peuvent les prolonger. Ce défaut de continuité est généralisable à la plupart des initiatives et en particulier pour toutes celles relevant de l'événementiel.

Lorsque les démarches utilisent des supports continus dans le temps, elles doivent trouver les moyens d'intéresser régulièrement leurs destinataires. Les outils numériques, par exemples nécessitent une veille et une mise à jour régulière mais aussi une communication constante afin d'inviter le public à les consulter. Elles doivent donc être portées localement soit par les pouvoirs publics soit par un réseau de relais susceptibles de colporter l'information, d'en assurer l'animation et donc la continuité.

Ces ruptures dans la diffusion, souvent dues à la ponctualité des démarches, ne permettent pas d'installer d'habitudes et relèguent la communication à une exception. Les difficultés d'animation et d'accompagnement des démarches fragilisent leur pérennisation freinant considérablement les dynamiques d'attention et d'engagement qu'elles ont pourtant pour la plupart réussi à susciter.

# CONCLUSION

L'évolution des programmes, des compétences et des vecteurs autour desquels se définissent les démarches pointent de réelles avancées quand à la prise en compte et l'intégration des populations visées, les supports mobilisés et les cadres ou événements qui en sont aujourd'hui les leviers. Les changements de pratiques et de langages en faveur d'une meilleure accessibilité font ressortir une véritable transformation des formats consacrés mais aussi de nouvelles perspectives de collaboration et des passerelles vers d'autres acteurs et secteurs pertinents. Ces tendances démontrent la nécessité d'articuler les démarches entre elles, de les ouvrir à d'autres acteurs mais aussi de les inscrire dans une stratégie globale intégrant leur évaluation afin d'encourager la mise en place de processus plus efficaces.

Les trois typologies proposées distinguent des registres de traduction distincts mais elles permettent également de pointer différents mécanismes de communication. Les actions de mise en commun, de mise en récit et de mise en situation sont complémentaires et ne doivent donc pas être lues de manière séparée mais plutôt s'articuler selon les objectifs visés. Elles permettent en effet d'enclencher des dynamiques différentes qui doivent réussir à s'entrecroiser.

**Les démarches de mise en commun servent le plus souvent à capitaliser de l'information** pour permettre une meilleure appropriation de certaines notions parfois difficiles à appréhender. Ces actions doivent avoir comme ambition principale de trouver des supports adaptés pour relayer et vulgariser ces connaissances et les faire vivre dans le temps.

**Les démarches de mise en récit servent à amorcer un dialogue.** Ces projets sont donc à envisager en tant qu'élément déclencheur selon les interactions qu'ils souhaitent susciter. L'enjeu principal est de pouvoir définir le contexte privilégié dans lequel ils peuvent se déployer ou le type d'évènement ou de narrations sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour solliciter curiosité, participation et intérêt.

**Les démarches de mise en situation invitent leur public à construire ou conforter leurs propres connaissances.** Ces dispositifs doivent permettre une approche réflexive de façon à conférer une responsabilité aux personnes qui s'investissent dans ces actions. L'objectif est donc ici de définir le type d'engagement et le niveau de formation ou de projection attendu pour pouvoir arrêter les grandes lignes de l'expérience proposée.

Tantôt outil de capitalisation, élément déclencheur ou dispositif expérientiel, ces typologies doivent donc être considérées conjointement, en fonction de leurs objectifs de sensibilisation, d'information ou d'accompagnement attendus. Le choix de telle ou telle démarche doit en effet se faire en fonction du degré individuel de connaissance et d'expérience des risques des populations, mais aussi de leur niveau d'acceptation et d'engagement sur le sujet.

Les actions de mise en récit, en créant un contexte particulier, permettent de faire tomber des barrières de déni ou de réticence en amenant à parler du risque d'inondation dans un cadre propice. L'élan d'adhésion qu'elles engendrent, en invitant leur public à se questionner sur les risques, prépare le terrain d'un travail plus long d'information champ des outils de mise en commun. De même, les actions de mise en situation encouragent un public préalablement sensibilisé et informé à se positionner sur le sujet et à réfléchir à son rôle dans la prévention et la gestion des risques. Elles peuvent ainsi conforter la position des citoyens en temps ressource, en valorisant les compétences qu'ils peuvent apporter au sein de réseaux de solidarité.

Il s'agit donc de tisser des liens étroits entre ces trois types de démarches pour trouver les moyens d'associer sur le long terme information et formation.

L'itération des actions et leur complémentarité sont donc essentielles pour assurer la continuité de l'information préventive. Mais cela n'est pas suffisant. La définition des démarches doit aussi s'attarder plus longuement sur des outils de diagnostic (enquêtes, identification des besoins perçus et exprimés, ciblage des destinataires) de manière à prioriser des thèmes et des objectifs et déterminer au mieux les supports et les liens à construire avec d'autres acteurs. Un état des lieux plus nourris des démarches déjà en place propres

à la prévention et la gestion des risques mais aussi à d'autres domaines connexes est un élément important à privilégier. Cet inventaire préalable permet de recenser le réseau d'acteurs clef par secteur : environnement, culture (pédagogie, patrimoine, loisir, tourisme), entreprise, agriculture afin d'établir une photographie des actions en cours ou envisagées. Cet état des lieux peut alors alimenter concrètement la recherche de partenariats et d'appuis capables de relayer localement les démarches et les ancrer durablement sur le territoire.

Cette meilleure appréciation du contexte auquel se destinent les actions de sensibilisation ne sera propice que si elle s'accompagne d'une stratégie globale. Celle-ci permet de mettre en lien les actions selon une chronologie visant à cibler, phaser et objectiver les démarches de sensibilisation dans une échelle de temps choisie. Maintenir cette succession est essentiel pour ne pas laisser retomber les effets d'amorce des actions et les envisager dans un cadre programmatique plus pérenne. Cette stratégie à plus long terme permet de pallier au séquençage des actions en les inscrivant dans une dynamique de projets alternant information, sensibilisation et accompagnement. Etablie en fonction de la hiérarchisation et du fléchage des cadres, des relais et des montages financiers les plus adaptés aux objectifs établis, cette vision plus intégrée de l'information préventive tend à faciliter son prolongement dans le paysage institutionnel et donc dans le quotidien de ses destinataires.

Cette stratégie globale doit nécessairement s'accompagner d'une phase souvent oubliée, l'évaluation. Les démarches ne doivent pas être juste sondées quantitativement mais mesurées selon des critères qualitatifs permettant de saisir leur appréhension et leurs impacts.

Ces évaluations peuvent se découper selon les types d'actions engagés et en fonction de leurs publics pour saisir la pertinence des supports et avancer sur l'amélioration des formats et des contenus des dispositifs. Ce travail d'évaluation participe aussi à adapter les projets et à revoir leur fréquence ou leur enchaînement et surtout à vérifier si les objectifs définis sont atteints suite à la mise en place d'une démarche. L'élargissement des démarches à d'autres champs et d'autres domaines de compétences pourraient également être sondés pour connaître les effets de ces nouvelles initiatives et leurs impacts sur la perception des risques dans un cadre élargi. L'analyse des impacts des démarches permettrait d'améliorer leur opérationnalité tout en offrant la possibilité d'estimer la pertinence d'autres circuits de médiation.

En posant des jalons et des objectifs, les critères d'évaluation formulés au démarrage de la stratégie faciliteraient la mise en perspective et la planification des actions par étapes successives. La collecte d'indices de réussite participerait également à optimiser les démarches en permettant d'entrevoir comment ces dispositifs de sensibilisation participent à la prise de conscience de la réalité d'un risque et agissent pour le faire exister dans le paysage et le territoire par d'autres objets.

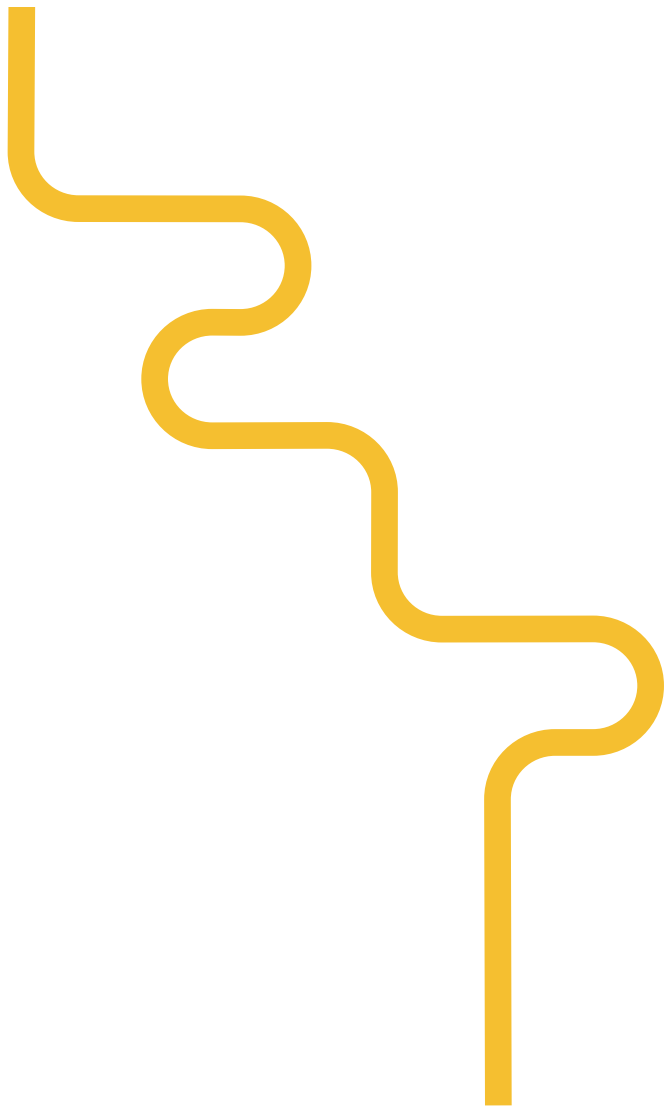
Fortes de ces enseignements, les collectivités territoriales ont tout intérêt à s'appuyer sur le cadre des PAPI pour mettre en place d'ambitieuses stratégies de sensibilisation des populations. Les outils qu'ils peuvent soutenir apportent des diagnostics précis du territoire, permettant ainsi de s'appuyer sur des bases de connaissances solides, et déterminant des besoins prioritaires au regard des enjeux concernés. Ces programmes mobilisent déjà un grand nombre d'acteurs, servant de base à la constitution de comité de pilotage particulier à l'information préventive, tout en mobilisant des compétences complémentaires dans le domaine de la communication et de l'art, entre autres. Enfin, ils permettent de bénéficier de co-financement.

Les collectivités territoriales doivent s'engager dans des démarches volontaristes au-delà des seules obligations réglementaires, car ce n'est qu'à ce prix que les territoires se doteront d'une culture suffisante pour permettre aux populations de faire face aux enjeux futurs, liés aux effets du changement climatique.

# NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for taking notes.



**CEPRI**

Centre Européen de  
Prévention du Risque d'Inondation

